

## Pertes hivernales

Quelles pertes de colonies en sortie d'hivernage 2025-2026 ?

## Journée apicultrices

Une rencontre entre apicultrices organisée par l'ADA Grand Est

## Transmission

Témoignages d'apiculteurs du Grand Est sur la transmission d'exploitation

# FLASH Abeilles

Bulletin d'information de l'ADA Grand Est - Numero 65 - Printemps 2026

## Retrait du couvain mâle

Zoom sur une méthode de lutte populationnelle contre *Varroa* : principe et fabrication de cadres-pièges.

Le **FLASH Abeilles** est la revue d'information apicole de l'ADA Grand Est.

Il s'adresse aux apiculteurs, aux collectivités publiques, à nos partenaires et à toute personne s'intéressant à l'apiculture. Il paraît au rythme de 2 numéros par an. Pour le recevoir, gratuitement par e-mail, visitez notre site web et inscrivez vous à notre newsletter Flash'Abeilles (rubrique « Publications » sur notre site).

Les **adhérents de l'ADA Grand Est** bénéficient également d'une newsletter interne, l'**Info'Rapide**, qui leur est envoyée plusieurs fois par mois, pour les informer de toutes les dernières informations techniques, changements de réglementations et actualités apicoles de leur région.

## Pourquoi adhérer à l'ADA Grand Est ?



### Formations et Webinaires

Accédez à nos formations en présentiel développées pour **répondre à vos besoins**, et aux nombreux webinaires de nos partenaires nationaux (Fédération des ADA, ITSAP...).



### Conférences d'experts

Deux séminaires apicoles : la Journée Technique et les Rencontres Sanitaires (avec le GTV et le GDS Grand Est), pour assister à des conférences d'experts sur **des sujets actuels et innovants**.



### Voyage d'étude

Participez à notre voyage d'étude organisé pour **ouvrir de nouvelles perspectives** en découvrant les exploitations et pratiques apicoles de vos collègues européens.



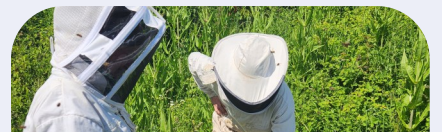
### Rencontres en Grand Est

Nos Bilans de Saison, 3 rencontres en région et visites d'exploitations, offrent un cadre propice au **partage d'expériences** entre apiculteurs.



### Projets d'expérimentation

Lutte contre *Varroa*, frelon asiatique, sélection génétique... L'ADA Grand Est et ses adhérents mènent ensemble des actions de terrain à la recherche de **solutions durables et innovantes**.



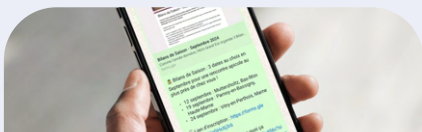
### Appui technique individuel

Chaque adhérent bénéficie d'un **accompagnement individuel** selon son besoin : conseil apicole, installation, gestion d'exploitation, estimation de pertes, mise en conformité...



### Outils et ressources

Découvrez une palette d'outils qui vous aideront à **gérer votre exploitation** : fiches, guides et bulletin technique (*Flash'Abeilles*), observatoire d'arrêt de ponte, données technico-économiques...



### Information régulière

Recevez l'**Info'Rapide**, notre **newsletter exclusive**. Envoyée 2 à 3 fois par mois, elle maintient nos adhérents informés de l'**actualité apicole** (opportunités, évolutions réglementaires, aides financières...)



### Vie associative

Au sein de notre association, vous pourrez contribuer à son rayonnement et **guider nos futures actions** : rejoindre le C.A., exprimer votre voix et les besoins de vos pairs.

Pour recevoir l'**Info'Rapide** et bénéficier des autres avantages adhérents de l'ADA Grand Est, découvrez les [conditions d'adhésion à l'ADA Grand Est](#) sur notre site web, [www.ada-grand-est.org](http://www.ada-grand-est.org).

# SOMMAIRE

Flash'Abeilles n°65

## Dernières activités de l'ADA Grand Est

- Retour sur la Journée Technique Apicole .....p.4
- Rencontre entre Apicultrices en Grand Est .....p.11
- Femmes en Agriculture, quelques chiffres clés ..p.14
- Les actions de l'ADA Grand Est en 2025 .....p.16

## Apiculture en Grand Est

- Pertes Hivernales en Grand Est 2025-2026 .....p.18
- Transmission d'exploitation : témoignages .....p.21

## Articles techniques

- Retrait du couvain mâle : mode d'emploi ..... p.28
- Projet CocoBees : collaboration Api-Agri..... p.33
- Un projet Résapi sur la miellée de colza ..... p.36

## À lire ce printemps

- Guide La Réglementation en Apiculture ..... p.38
- Revue Réussir Apiculture ..... p.38
- Webinaires et podcasts du réseau Résapi ..... p.39
- Bibliothèque de printemps ..... p.40

# Édito

« Chères adhérentes, chers adhérents, chers partenaires,

L'apiculture est une école de l'adaptation. L'abeille, comme les apiculteurs qui l'accompagnent, en fait l'expérience depuis que notre activité s'inscrit dans un monde en mutation permanente.

S'adapter, c'est avancer sur deux jambes : répondre aux contraintes que nous impose l'environnement, mais aussi nous doter d'outils pour agir sur cet environnement.

Lors de notre assemblée générale, l'ADA Grand Est a mis en lumière plusieurs collectifs qui incarnent cette dynamique. Ensemble, ils façonnent l'apiculture de demain : sélection génétique sur l'abeille, bien sûr, mais aussi sélection sur nos ressources végétales - du robinier faux-acacia, si emblématique pour notre production, aux espèces à planter pour anticiper le changement climatique.

Car le changement climatique bouleverse nos biotopes. En quelques décennies, il redessine la cartographie apicole nationale. Les inquiétudes des apiculteurs du sud, longtemps cœur battant de l'apiculture professionnelle, font désormais écho à l'intérêt croissant pour les régions plus septentrionales.

Dans ce contexte, la question des conditions d'installation des jeunes apiculteurs devient centrale. Elle rappelle l'importance de la transmission : transmettre des savoirs, des pratiques, mais aussi des outils et une vision. C'est un des rôles essentiels de l'ADA Grand Est, qui apporte son expertise technico-économique autant qu'un accompagnement humain. Les témoignages présentés dans ce numéro sont riches, tant pour les porteurs de projet que pour ceux qui souhaitent transmettre l'histoire qu'ils ont bâtie.

Enfin, saluons l'élan des apicultrices du Grand Est, qui ont choisi de se réunir pour partager leurs expériences et leurs défis. Un nouveau collectif est né, et il contribuera sans nul doute à enrichir et dynamiser l'apiculture de demain.

C'est là tout le sens d'une ADA : chacun peut y apporter une envie, une idée, une énergie ; et y trouver une structure pour la faire grandir. Car les apiculteurs restent au cœur des solutions qui permettront l'adaptation.

Merci à toutes les apicultrices et tous les apiculteurs qui acceptent de partager, de coopérer et de construire ensemble l'avenir de l'apiculture en Grand Est.

Pour le CA de  
l'ADA Grand Est,  
**Julien NAGELEISEN**  
Président de l'ADA  
Grand Est »



### Retour sur la Journée Technique de l'ADA Grand Est

3 conférences apicoles : techniques et outils d'adaptation au changement climatique

La Journée Technique de l'ADA Grand Est s'est tenue le 20 février 2026. Cet évènement de conférences annuel ouvert à tous les apiculteurs de la région portait cette année sur l'adaptation au changement climatique. La journée a réuni près de 70 apiculteurs et apicultrices au Domaine de l'Asnée, à Villers-lès-Nancy.

Elle a offert une opportunité aux apiculteurs présents de se rencontrer, d'échanger et d'approfondir leurs connaissances grâce aux 3 conférences dont nous vous proposons un résumé ci-dessous.



## La sélection fonctionnelle en apiculture

### Modèle d'Arista Bee Research

Julien DUWEZ, *Artista Bee Research Belgium*

La première conférence a été donnée par **Julien DUWEZ**, chargé de projet à **Arista Bee Research Belgium**, une association consacrée à la sélection génétique d'abeilles résistantes au *Varroa* opérant dans plusieurs pays en Europe (Pays-Bas, Belgique, France, Allemagne, Luxembourg...).

*Varroa destructor* représente une cause importante de l'augmentation de la mortalité des colonies notamment car il se nourrit des larves d'abeilles mais aussi car il est responsable de la transmission de plusieurs virus et bactéries.

Face à ce constat, les traitements représentent une solution temporaire, de par leur efficacité variable selon leurs conditions d'application et les conditions environnementales.

**Le caractère VSH** (pour *Varroa Sensitive Hygiene*) est étudié en sélection depuis les années 1990. Quand elle possède un comportement hygiénique, une abeille est capable de **détecter un problème** dans une cellule du couvain infectée par un acarien et de **sacrifier la larve de la cellule concernée**. La cellule devient inhospitalière pour le ou les varroas présents, forcés de quitter le couvain. Les varroas deviennent par conséquent phorétiques et leur reproduction est stoppée pour quelques jours. Ce comportement naturel de l'abeille appelé VSH est généralement déjà présent dans la colonie mais en trop faible proportion pour être visible par l'apiculteur.

La sélection génétique axée sur le critère VSH vise à augmenter le nombre d'abeilles qui sont

capables d'avoir ce comportement de détection afin de limiter la reproduction des varroas et de maintenir leur population à un niveau supportable pour la colonie.

### Présentation d'un modèle de sélection fonctionnelle

Il est possible de sélectionner les colonies les plus intéressantes dans un cheptel pour constituer un stock de départ. C'est à partir de ce stock d'origine que des reines vont être fécondées par insémination artificielle avec la semence d'un seul mâle des colonies sélectionnées présentant génétiquement un caractère intéressant. Cette méthode d'insémination avec un seul mâle, appelée SDI pour *Single Drone Insemination*, permet d'augmenter l'expression des gènes porteurs du comportement

VSH en comparaison avec une fécondation naturelle qui, par un plus grand nombre de mâles, diluerait donc la transmission du caractère VSH.

Dans un deuxième temps, les reines inséminées en SDI sont mises en ruchette ou miniplus, puis ces dernières sont évaluées afin de mesurer leur comportement VSH. Pour cela, les colonies sont artificiellement infestées avec une quantité connue de varroas et le couvain est examiné minutieusement afin de déterminer le pourcentage de varroas n'ayant pas pu se reproduire normalement, en raison du comportement hygiénique des abeilles.

L'évaluation de la colonie repose sur des critères qui sont spécifiques à chaque apiculteur (douceur, production, essaimage, comportement hygiénique...)

Chaque critère peut être pondéré

en fonction des préférences de l'apiculteur, et la liste de critères est évolutive au cours du processus de sélection. Le VSH vient comme un critère bonus additionnel aux critères de sélections déjà importants pour l'apiculteur.

Une fois les colonies présentant les critères d'intérêt sélectionnées, leurs mâles seront utilisés pour produire une nouvelle génération de reines, fécondées cette fois-ci par fécondation multiple (MDI – *Multiple Drone Insemination*). Comme les mâles ne possèdent qu'un seul jeu de chromosomes, ils expriment directement et de manière homogène le patrimoine génétique maternel. Cette étape permet de retrouver un niveau de brassage génétique plus proche des conditions naturelles, tout en conservant les caractères d'intérêt sélectionnés (comportement VSH et autres critères de sélection

choisis par l'apiculteur).

Chaque étape du plan de sélection doit être encadrée par des étapes d'évaluation des colonies avec une infestation artificielle de varroas. Sans cette étape d'évaluation, les colonies seraient sélectionnées « à l'aveugle » et le comportement hygiénique se perdrait peu à peu.

En conclusion, la sélection sur le caractère VSH constitue une méthode exigeante, à la fois sur le plan technique et en temps de travail. Elle permet néanmoins des avancées réelles dans la capacité des abeilles à limiter de manière autonome l'infestation par *Varroa destructor*.

La conduite de tels programmes nécessite un travail collectif structuré, impliquant des apiculteurs capables de collaborer dans la durée, de partager leurs observations et de maintenir une coordination rigoureuse des pratiques de sélection.

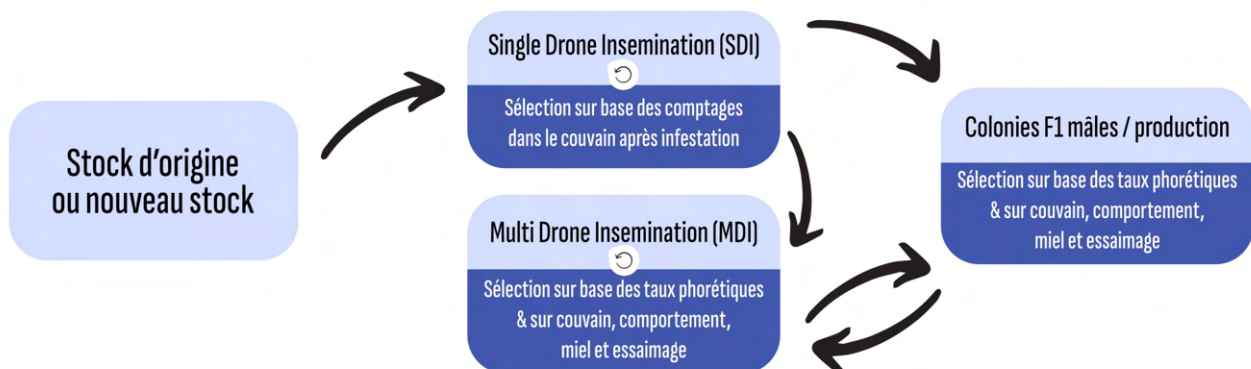


Schéma du processus de sélection fonctionnelle, adapté de J. DUWEZ



Comptage Varroa, ADA Grand Est, 2023



## Sélection VSH en Grand Est

**Témoignage d'apiculteurs impliqués dans le projet mené par l'ADA Grand Est**

Mathieu VOILLEMONT et Jérémy GALTON

*Mathieu VOILLEMONT et Jérémy GALTON, participants d'un groupe de sélection en Haute-Marne au sein d'un projet mené par l'ADA Grand Est en collaboration avec Arista Bee Research Belgium depuis 2023, ont partagé leur expérience.*

Matthieu VOILLEMONT (MV) associé en GAEC, gère 450 ruches en production et 150 nucléis pour auto-renouvellement de son cheptel. 2026 marquera sa 3<sup>ème</sup> année de participation au Groupe de Travail Sélection VSH de Haute-Marne.

Jeremy GALTON (JG), gère quant à lui 150 colonies en production en Haute-Marne. 2026 marque sa 2<sup>ème</sup> année de participation au Groupe de Travail Sélection VSH.

**Comment vous est venue l'idée de monter un groupe autour de la sélection ?**

**MV :** Depuis 2018 / 2019, j'ai commencé à observer des dépopulations et mortalités en pleine saison, au mois de juillet. J'ai donc questionné l'efficacité de mes traitements. J'ai inclus le caractère VSH dans ma propre sélection, puis on a monté un

petit groupe à 5 : 1 producteur d'essaims, 2 producteurs de miels, 1 apiculteur pluriactif et 1 apiculteur en BIO. Les profils sont diversifiés, au regard de l'apiculture en elle-même.

**Comment s'organise le travail en groupe ?**

**MV :** Généralement, on se retrouve en hiver pour discuter de l'orientation du groupe et pour planifier la saison à venir. On est obligés de suivre le calendrier donc on doit tous s'accorder dessus, avec Arista et l'ADA.

**JG :** En saison tout va beaucoup plus vite, on suit simplement le calendrier que l'on s'est fixé, parce qu'on ne peut pas trop s'attarder : il y a la production à maintenir à côté. On a aussi un groupe WhatsApp pour échanger plus facilement en saison.

**Est-ce que faire partie d'un groupe de sélection demande une adaptation particulière sur l'exploitation ?**

**JG :** De mon côté, je me suis installé en 2025 en pro, alors cela représente peu de changements sur l'exploitation. Les

changements sont surtout visibles sur le calendrier, car cela demande flexibilité et adaptation.

**MV :** En réalité, la motivation passe au-dessus des changements nécessaires. Je n'ai pas plus de problèmes depuis que j'ai commencé la sélection VSH, que ce soit en production de miel ou en production d'essaims. C'est principalement l'organisation autour du calendrier qui est importante. On doit l'avoir en tête dès le début de la saison pour ne pas tout retarder, par exemple pour savoir à quel moment il va falloir encager les reines.

**Combien de fois vous retrouvez-vous en saison ?**

**JG :** On se retrouve à chaque grande étape du calendrier, par exemple pour l'insémination des reines.

**MV :** Il s'agit principalement de la journée d'insémination et des journées de comptages. Les journées de comptages représentent aussi une occasion d'accueillir des bénévoles car c'est un travail conséquent mais pas particulièrement difficile.

- Hivernage dans le sud pour un démarrage en avril ;
- Préparation des ruches à mâles ;
- **Insémination** ;
- Encagement des reines : comptage ;
- Récupération des varroas pour infestation ;
- Évaluation du potentiel hygiénique : comptage.

### Comment se passe la gestion de la génétique ?

**MV** : On partage la génétique tous ensemble. On a apporté directement le caractère VSH aux nouveaux qui eux, nous ont apporté de la diversité. C'est important pour nous ce partage

de génétique par le biais de leurs reines. En revanche, chacun gère de son côté sa génétique mâle pour les SDI.

### Quelles sont les perspectives du projet pour les années à venir ?

**JG** : J'ai perdu 60% de mes colonies cette année, mais dans les ruches issues de SDI, je n'ai observé que 10% de pertes. Donc je mets beaucoup d'espoir dans la sélection pour l'avenir. J'ajouterai qu'il faut penser long terme, ne pas imaginer un arrêt des traitements ou la disparition des varroas dans un an. L'espoir tient plutôt au fait que la cohabitation se passera grâce au maintien du

caractère VSH dans les colonies.

**MV** : Maintenant il va falloir générer de la F1 en quantité pour pouvoir les tester et évaluer en grand nombre afin de sélectionner encore mieux les colonies qui correspondent à nos critères.

**L'ADA Grand Est remercie grandement Mathieu et Jérémie pour leur partage d'expérience lors de la Journée Technique.**

Arista Bee Research Belgium et l'ADA Grand Est rappellent que les groupes de sélection restent ouverts à l'accompagnement de nouvelles personnes : un nouveau groupe se formera d'ailleurs prochainement dans les Vosges en 2026.



## Plan de sélection d'Acacias en France

### Présentation des travaux de l'ADANA et du CNPF

Miren PÉDEHONTAA-HIAA, ADANA

Miren Pédehontaa-Hiaa, chargée de mission apiculture et environnement à l'ADA Nouvelle Aquitaine (ADANA), nous a présenté les travaux de l'ADANA en partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) sur la création d'une variété d'acacias français, alliant qualités forestières et apicoles.

### Le Robinier pseudo-acacia

Le Robinier pseudo-acacia (communément appelé « Acacia ») est un arbre originaire

d'Amérique du nord. Introduit volontairement en France dans les années 1600, c'est à ce jour la 3<sup>ème</sup> espèce feuillue de production après l'eucalyptus et le peuplier. Il représente 2.3 millions d'hectares en Europe.

En France, le Robinier est fortement lié au paysage agricole. Ses peuplements sont le fruit d'une implantation volontaire, c'est pourquoi on le retrouve principalement dans les forêts privées.

### Quelques usages de l'Acacia

-  Agroforesterie, fertilité des sols
-  Fourrage pour les animaux
-  Bois ornemental, bois d'œuvre, ombrage
-  Contrôle de l'érosion des sols
-  Bois de chauffage
-  Production de miel (nectar)
-  Cosmétiques, parfum, bougies



C'est un arbre à croissance rapide qui peut atteindre jusqu'à 40 mètres de haut. Largement héliophile (qui a besoin de lumière pour sa croissance), il est cependant peu exigeant sur le type de sol. Du fait de son origine des pays d'Amérique du Nord, il est tolérant à une large plage de températures.

Le Robinier est identifié comme une essence capable de résister aux évolutions climatiques à venir et peut être considéré à ce titre comme une essence d'avenir.

Cependant, certains organismes environnementaux le considèrent comme une espèce envahissante, étant donné son caractère pionnier, qui impacte fortement la biodiversité locale.

### **Production de miel d'acacia**

La production de miel d'acacia varie fortement selon les années : de 865 tonnes en 2019 à 2 547 tonnes en 2023, en France. 2018 marquait la meilleure année en production nationale de miel d'acacia avec 4 160 tonnes. En 2025 en Grand Est, la miellée d'acacia fut particulièrement généreuse, offrant un miel très clair et lumineux.

Le miel d'acacia est un miel aux caractéristiques uniques : clair et

limpide, à la saveur sucrée, douce et florale, qui cristallise très lentement. C'est un des miels au plus haut rapport fructose/glucose et à la conductivité la plus basse. Il est aussi spécifique pour sa faible teneur en pollen d'acacia.

### **Plan de sélection d'acacias français**

Depuis 2018, l'ADANA et le CNPF travaillent en partenariat avec l'objectif de fournir des graines d'acacias d'origine françaises, répondant aux exigences forestières et apicoles pour de futures plantations.

La sélection d'arbre est un processus très long, demandant 20 à 30 années de sélection et d'évaluation avant l'homologation et la commercialisation d'une variété sous forme de graines.

La prise en compte des enjeux apicoles dans la sélection des acacias a un double intérêt dans ce projet : production de miel pour les apiculteurs et production de graines pour les sélectionneurs.

Deux critères apicoles sont principalement étudiés : la phénologie (abondance florale,

précocité et durée de floraison) et la nectarification (masse de sucre).

La parcelle d'étude, regroupant près de 300 acacias remarquables issus de toute la France, est visitée régulièrement en avril et mai pour étudier le stade de floraison, l'abondance florale et récupérer des grappes de fleurs afin d'en extraire le nectar et une masse de sucre. Des passages de drones ont aussi permis de caractériser l'abondance florale de chacun des acacias suivis vu du ciel par analyse d'image.

Ces nombreuses données collectées ont permis de décrire le potentiel apicole des acacias suivis, avec des individus pouvant produire deux fois plus de sucre que la moyenne et *a contrario*, des génétiques ne produisant aucune fleur.

En conclusion, ce projet en partenariat avec le CNPF a permis l'acquisition de références uniques, une meilleure compréhension des aléas climatiques et leurs conséquences sur l'acacia et la production de ce miel très apprécié. Il sera désormais possible d'intégrer la variable mellifère dans les critères du plan de sélection d'acacias français.



## Plantes mellifères et changement climatique

### Quel impact sur les plantes mellifères ?

Rémi GENESTON, ABF Biosphère

La dernière conférence de la journée technique a été présentée par Rémi Geneston, arboriculteur et botaniste, directeur du bureau d'étude Abf Biosphère.

Ces dernières années, l'apiculture est particulièrement sensible au changement climatique, rendant délicates toutes prédictions sur la biologie des espèces végétales. Il devient difficile de compter sur la robustesse des écosystèmes et des territoires, la résilience et l'adaptation sont de mise. Rémi Geneston nous invite à utiliser la dynamique vivante et évolutive comme source d'inspiration.

### Les impacts locaux du changement climatique

Le changement climatique accentue localement les extrêmes : canicules estivales fréquentes, chaleurs précoces et hausse des températures, sécheresses printanières et hivernales. Le manque d'eau est entrecoupé d'excès pluvieux intenses pouvant causer des érosions et inondations. Les tempêtes et fortes pluies se multiplient, aggravant la vulnérabilité des plantes.

Si les hivers s'adoucissent, avec

moins de froid et de gels, on assiste cependant à des gels précoces ou tardifs plus fréquents.

Le gel printanier menace les plantes au réveil végétatif, endommageant les organes reproducteurs et décalant les floraisons, pouvant mener à l'affaiblissement des plantes. L'adaptation passe par l'utilisation de semis locaux pour renforcer la résilience.

### Comprendre les arbres et le sol

Du fait de leur immobilité, les arbres peuvent être vus comme des indicateurs du changement climatique et leur lecture est importante pour comprendre les conditions environnementales auxquelles ils sont confrontés.

Chaque arbre ou peuplement d'arbres possède sa stratégie de résistance. Par exemple, l'acacia (*Robinia pseudo-acacia*) forme des drageons pour se renouveler. Le système racinaire de certains arbres représente aussi un réel système d'ancrage, permettant une résistance aux vents violents et aux tempêtes.

Grâce à sa structure et sa capacité à stocker le carbone, le sol

constitue un véritable allié des plantes contre l'impact du réchauffement climatique. Connaître les différents types de sol, les enrichir en carbone, favoriser leurs capacités de captation d'eau et de minéraux contribue directement à renforcer les plantes qui y poussent.

### Comprendre les milieux de miellées

L'observation du paysage et de la flore permet une meilleure compréhension des milieux comportant des espèces végétales d'intérêt pour certaines miellées. Chaque milieu a sa façon de répondre à son environnement en fonction des pratiques agricoles et du climat. Un milieu comprend généralement des plantes indicatrices, dont l'observation de la phénologie peut nous donner un indice sur le sol, le climat, et indirectement la floraison et le potentiel de miellée des autres espèces de ce milieu.

Rémi Geneston a fait une présentation détaillée des milieux qui comportent les espèces végétales des grandes miellées du Grand Est : le colza, l'acacia, le tilleul, la luzerne, le châtaignier, la ronce et le sapin pectiné.

Rémi Geneston a clôturé sa présentation en présentant une **liste d'arbres et arbustes nectarifères et/ou pollinifères** à implanter pour renforcer ses colonies et leur permettre un apport nutritif en période de disette.

Images : Rémi GENESTON

**Cornouiller Mâle**



**Groseiller à fleurs**



**Camérisier - Baie de mai**



**Argousier**



**Amélanchier**



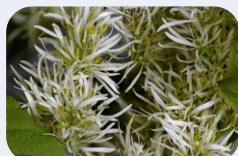
**Goumi du Japon**



**Chalef d'automne**



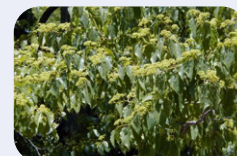
**Frêne à fleurs**



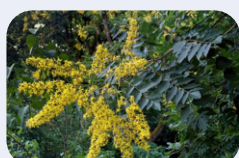
**Faux-pistachier**



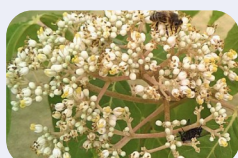
**Raisinier de Chine**



**Savonniers**



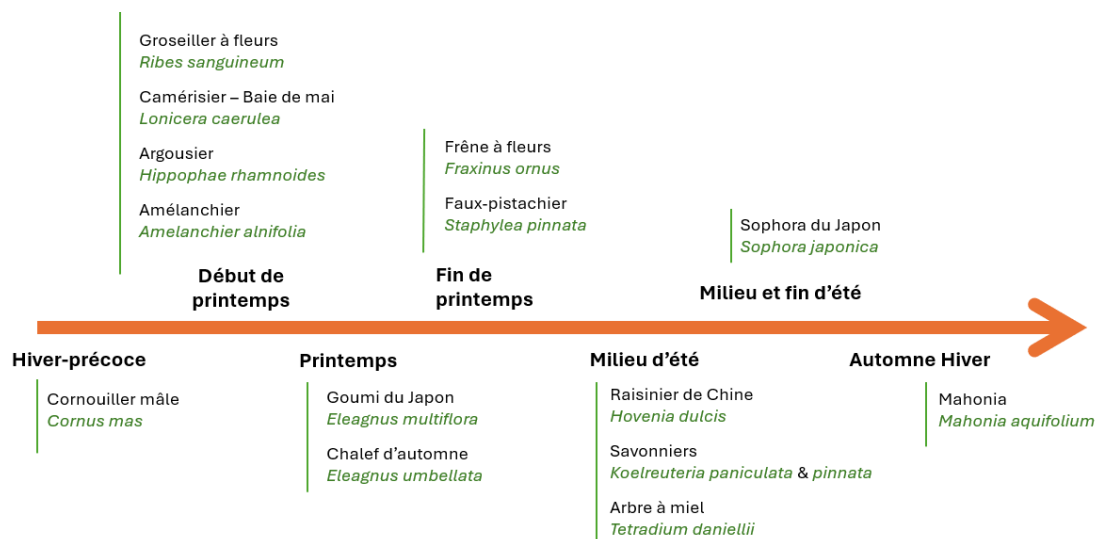
**Arbre à miel**



**Sophora du Japon**



**Mahonia**



Toute l'équipe de l'ADA Grand Est remercie chaleureusement Julien DUWEZ, Miren PÉDEHONTAA-HIAA et Rémi GENESTON pour leur présentation ainsi que tous les participants et participantes qui ont permis à cette journée d'être riche en partage et en enseignements. L'ADA Grand Est vous donne rendez-vous l'année prochaine !

## Rencontre entre apicultrices du Grand Est

L'ADA Grand Est organise une première rencontre entre ses adhérentes apicultrices



*Le 5 mars 2026 s'est tenue la première journée de rencontre entre apicultrices adhérentes organisée par l'ADA Grand Est. 13 apicultrices se sont réunies au Domaine de l'Asnée pour échanger sur leur parcours, leurs pratiques et leurs besoins dans le monde apicole.*

Au long de la journée, l'équipe de l'ADA Grand Est a proposé aux participantes différents ateliers leur permettant de partager leurs expériences.


### Ateliers d'échanges

La matinée a débuté par une activité brise-glace où chacune a pu se présenter. Salariées, aides familiales, cheffes ou associées d'une exploitation, les apicultrices présentes représentaient une variété de parcours aussi singuliers qu'inspirants. Certaines ont grandi dans une famille d'apiculteurs, d'autres sont arrivées à l'apiculture par passion, par transmission, ou encore à la suite d'un projet de vie partagé avec un conjoint apiculteur.


Une seconde activité a permis aux apicultrices présentes de parcourir ensemble quelques données et chiffres sur les droits des femmes en agriculture, l'occasion de faire le point sur les progrès acquis ces dernières décennies en matière de droit du travail et d'accès à l'égalité homme-femme dans le monde agricole. - [En savoir plus en p. 14](#)

Les échanges se sont poursuivis en petits groupes pour parler du métier d'apicultrice, des activités, exploitations et pratiques apicoles de chacune, et des différents enjeux rencontrés. Parmi les témoignages, expériences et ressources partagés, quelques points ressortent et sont applicables pour toutes et tous.


### Espaces de formation et d'échanges apicoles

 Réussir à se dédier un temps de formation chaque année, utiliser son fond Vivéa ou encore participer aux événements de formation et d'information d'organismes référents. Les échanges peuvent aussi être facilités par la formation de groupements, structurés ou informels, avec d'autres apiculteurs et apicultrices. *Exemple* : en Haute-Marne, un groupe d'agricultrices s'organise en fonction de leur besoin commun de formation pour faire venir des intervenants et organiser des formations.


### Adaptation des pratiques aux enjeux sanitaires

 Rester informée, maintenir du lien et échanger avec les apiculteurs et apicultrices de son secteur, participer à la recherche scientifique collective en s'engageant auprès des organismes ou associations locales.

## Maintien d'une bonne santé physique

 Maintenir une activité physique en hiver afin de commencer la saison mieux préparée, faire des rotations sur certains postes qui induisent des tâches répétitives ou encore avoir recours à la mécanisation pour réduire la pénibilité au travail.

## Recrutement de salariés ou saisonniers

 Présenter soi-même un nom de confiance aux services de remplacement, proposer un salaire attractif pour pérenniser les saisonniers, utiliser des plateformes de recherche d'emploi dédiées (Anefa, JobAgri, Groupes Facebook...)

## Présentation de matériel

L'après-midi, Fabrice DELANOUE, technicien commercial chez Thomas Apiculture est venu présenter quelques équipements disponibles afin de se préserver au rucher :

**Un chariot élévateur tout terrain**, permettant le transport de plusieurs ruches sur palettes.

**Une grue** pouvant être installée sur le véhicule pour le port de charges lourdes à distance. Le bras étendu peut porter jusqu'à 80 Kg à 4 m de distance. Elle peut par exemple soulever un fût sur un camion ou une remorque lorsque le bras n'est pas étendu.

Les apicultrices participantes ont également pu tester un modèle d'**exosquelette**, observer ses avantages

et ses limites, et en faire des retours directs au revendeur. Les avis ont été globalement peu concluants : les déplacements sont plus limités, l'ajustement à la morphologie est assez compliqué et pas toujours adapté mais surtout les effets attendus sur l'aide au port de charge ne sont pas ressentis.

## Aide financière à l'acquisition de matériel

L'**aide « Transhumance » de FranceAgriMer** peut prendre en charge une partie des coûts associés au financement d'équipement permettant de réduire la pénibilité du travail lors des opérations de transhumance. L'aide s'élève à 40% du montant HT de l'investissement éligible, dans la limite du plafond établi.

**EN SAVOIR PLUS :** [Fiche AIDES APICULTURE-FranceAgriMer de l'ADA Grand Est.](#)

L'**Aide financière simplifiée exploitants (AFSE) de la MSA** propose aussi différents dispositifs (diagnostique, formation, aide financière) visant à améliorer les conditions de travail, notamment sur le plan ergonomique. Elles peuvent aider à financer jusqu'à 50% des investissements HT.

**EN SAVOIR PLUS :** [msa.fr](http://msa.fr)



Elise, apicultrice en Haute-Marne, a présenté au groupe un autre **modèle d'exosquelette** qu'elle et son conjoint utilisent sur l'exploitation, généralement en fin de saison lorsque le corps commence à fatiguer.

*Attention cependant*, il est recommandé de ne pas avoir recours systématiquement à l'exosquelette, mais plutôt ponctuellement. Bien qu'il soit conçu pour assister les mouvements et soulager le dos, il reste nécessaire de muscler son dos pour prévenir les blessures.

**Pour en savoir plus sur l'usage des exosquelettes en apiculture, consultez la vidéo « [Exosquelette en Apiculture, témoignage de l'AOP mele di Corsica](#) », disponible sur la chaîne YouTube de l'ADA AURA.**



Manon, apicultrice en Haute-Marne, a présenté un **système de pesée ergonomique** fabriqué dans son exploitation pour optimiser et faciliter une tâche répétitive : l'apport de sirop. Le système fabriqué permet d'évaluer le poids de la ruche par une simple bascule de la ruche, limitant ainsi le port de charge et les mouvements nécessaires.

Angéline, agricultrice et apicultrice en Haute-Marne, a quant à elle présenté un outil porte-ruche en pince, modèle à utiliser à deux et qui offre une meilleure répartition du poids.



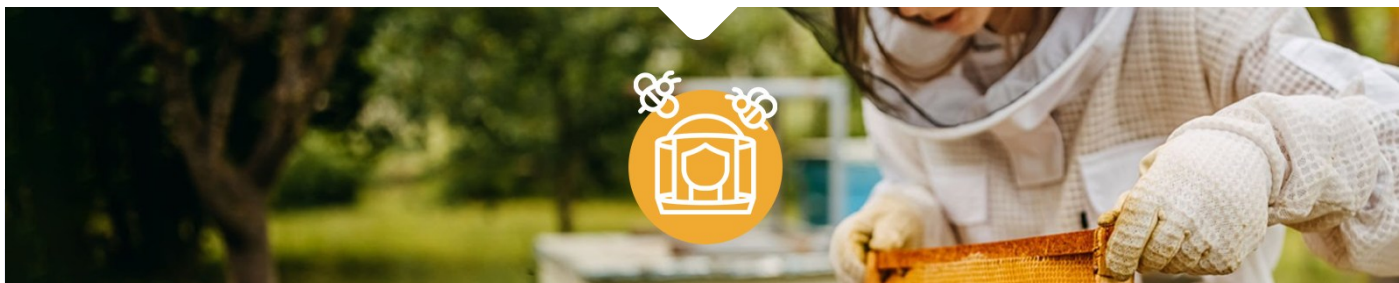
### Une journée appréciée et à reconduire !

Cette journée de rencontre entre apicultrices a été unanimement appréciée pour sa richesse et la qualité des échanges. Chacune y a trouvé matière à réflexion, apprentissage, partage, et écoute que ce soit à travers les ateliers pratiques, les discussions libres ou les témoignages variés.

Heureuse de cette première édition, l'équipe de l'ADA Grand Est renouvellera ce temps fort qui, tout comme les Bilans de saisons organisés chaque année sur tout le territoire de la Région en septembre, favorisent l'interconnexion des apicultrices et apiculteurs du Grand Est tout au long de l'année

Un groupe WhatsApp sera créé afin de poursuivre ces échanges pour les apicultrices adhérentes de l'ADA Grand Est. Apicultrices, associées, conjointes d'apiculteur ou salariées d'exploitation apicole, n'hésitez pas à rejoindre l'association pour en faire partie !





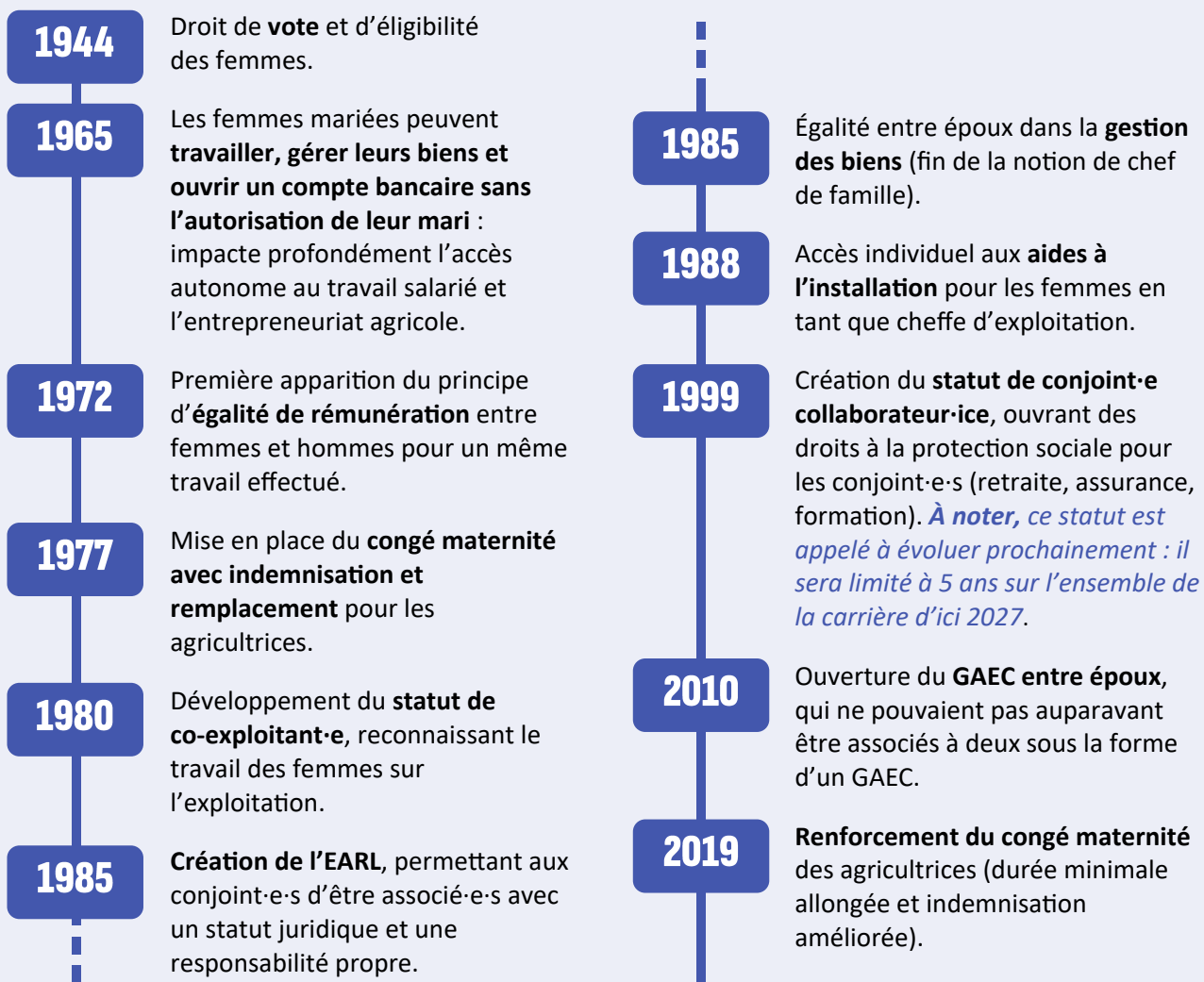
## Femmes en Agriculture

### Quelques dates et chiffres sur le droit des femmes et leur place en agriculture

Les femmes occupent aujourd'hui une place essentielle dans le monde agricole. Qu'elles soient cheffes d'exploitation, salariées, associées, aides familiales, agricultrices en installation ou en transmission, elles participent au même titre que les hommes au fonctionnement, à l'évolution, à la pérennité et au renouvellement des exploitations agricoles.

Les **Droits des Femmes en Agriculture** se sont construits progressivement, au fil de nombreuses avancées sociales et juridiques. De la reconnaissance de leur statut à l'accès à la formation, à la protection sociale ou encore à la possibilité de s'installer en leur nom, ces évolutions ont profondément transformé leur place dans le secteur. Cette chronologie permet de mieux comprendre les étapes clés qui ont contribué à leur reconnaissance et aux conditions d'exercice de leur activité aujourd'hui.

### Droits des femmes et des agricultrices



## Les agricultrices et apicultrices en France

**29,5%**

Part des exploitations et entreprises agricoles qui sont **exploitées ou co-exploitées par au moins 1 femme**.

**+ de 100 000**

Nombre de **femmes Cheffes d'exploitation** ou d'entreprise agricole, soit **24,5%**.

**688 625**

Nombre de **femmes salariées agricoles**, soit **38%** des effectifs. **60% d'entre elles** travaillent dans le secteur de la **production agricole** (viticulture, culture spécialisée et polyculture-élevage).

**37%**

Part des agricultrices issues d'une **reconversion professionnelle**.

**5 161**

Nombre de **femmes nouvellement installées** soit **33%** des installations.

**72%**

Part des **parents isolés** qui sont des **femmes**, parmi les **42 784 familles monoparentales** du milieu agricole. **80% d'entre elles** sont **salariées agricoles**.

### EN GRAND EST

*Estimation pour 2024, selon les déclarations annuelles de ruches.*

**1 500**

**Nombre d'apicultrices** sur les 8 437 apiculteurs **en Grand Est**, soit **18%** des apiculteur-ice-s.

**36**

**Nombre d'apicultrices professionnelles**, parmi les 175 apiculteurs professionnels, soit **21%** de femmes.

À noter : puisqu'elles sont issues de la déclaration annuelle obligatoire des ruches, ces données reflètent uniquement la personne qui effectue la déclaration officielle (apiculteur ou exploitant). Dans le cas des exploitations d'associé-e-s, une seule personne est prise en compte dans les statistiques. Ce qui pourrait avoir tendance à sous-estimer le nombre d'apicultrices professionnelles comptabilisées, notamment celles en GAEC.

#### Sources :

- [Les femmes dans le monde agricole en 2024](#) ;
- [Les chiffres utiles de la MSA 2025, données 2024](#) ;
- [Déclarations de ruches 2024](#).
- Changement Statut Conjoint Collaborateur : [msa.fr](https://www.msa.fr)

### Consultation du gouvernement sur la place des Femmes en Agriculture

Le ministère en charge de l'Agriculture a engagé durant l'été 2025 une consultation citoyenne visant à **recueillir les témoignages et propositions des agriculteur-ices et citoyen·nes afin de mieux identifier les freins rencontrés par les femmes en agriculture et de construire un plan d'action**.

Parmi les **3 402 répondant-e-s**, on compte des agricultrices, des étudiantes du secteur et des structures professionnelles. Celles-ci ont remonté des **expériences concrètes et des propositions d'amélioration**.

Les résultats ont mis en évidence plusieurs **obstacles récurrents** : une **image du monde agricole** encore très masculine, un manque de visibilité et de **reconnaissance des femmes**, des difficultés d'**installation et de transmission**, une **parentalité** insuffisamment prise en

compte, des **conditions de travail** parfois inadaptées et des **statuts** jugés trop fragiles ou trop complexes.

La consultation souligne aussi que les femmes restent moins présentes dans les **instances de gouvernance**, et que l'adaptation du **matériel agricole** à leur morphologie est une attente forte.

À partir de ces constats, le gouvernement a présenté en février 2026 un **plan d'action** pour favoriser la place des femmes en agriculture, structuré autour de **41 mesures** réparties en 6 axes. Ce plan prévoit notamment de rendre les femmes **plus visibles**, de lutter contre les **stéréotypes** dès l'enseignement agricole, de renforcer l'accompagnement autour de la **maternité** et de la **parentalité**, de faciliter l'**installation et la transmission**, de sécuriser les **statuts** et d'améliorer les **conditions de travail**.

En savoir plus : <https://www.agora.gouv.fr/consultations/place-des-femmes-en-agriculture>

# Les actions et évènements de l'ADA Grand Est en 2025

Découvrez l'ensemble des actions de l'ADA Grand Est dans son rapport d'activité

L'ADA Grand Est poursuit ses actions en faveur du développement de l'apiculture en Grand Est. Cette année 2025 a été marquée par de nombreux évènements à destination des apiculteurs de la région, des projets d'expérimentation menés sur le terrain au plus proche des enjeux rencontrés par les apiculteurs sur le territoire.

À ces actions de terrain s'ajoutent des rendez-vous individuels pour les apiculteurs en installation, des formations destinées aux apiculteurs professionnels et pluriactifs et des conférences données auprès de nos structures collectives adhérentes. Sans oublier la mise à disposition de documents, d'outils et d'information régulière sur les actualités et enjeux de la filière apicole régionale.

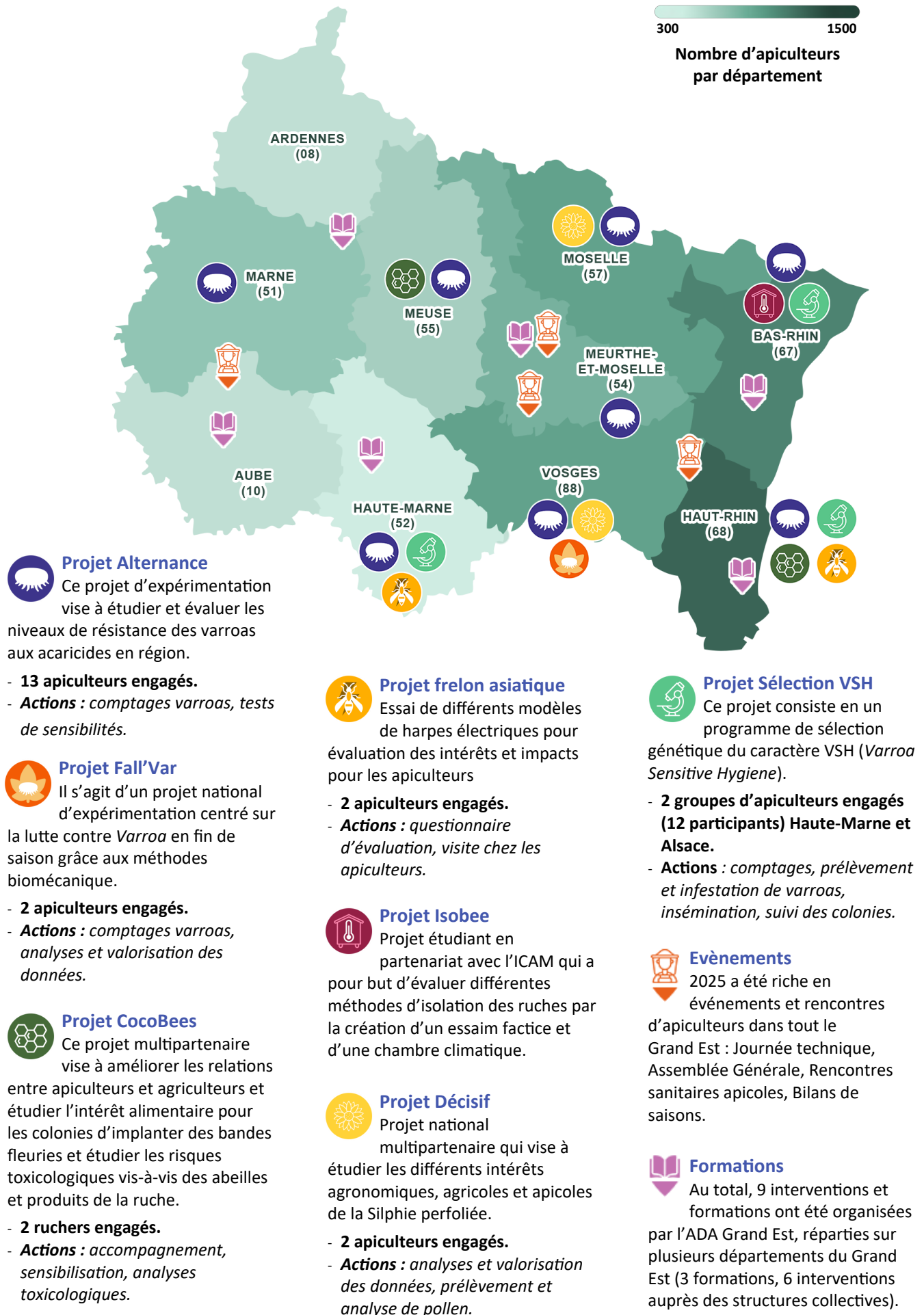
Aujourd'hui, l'équipe de l'ADA Grand Est compte 4 salariés (recrutement d'une salariée en septembre

2025), un ou une stagiaire en été, et 12 administrateurs engagés. L'ADA Grand Est s'agrandit, se développe et poursuit son action sur le Grand Est comme à l'échelle nationale, œuvrant et renforçant son expertise sur plusieurs domaines : sanitaire, ressources mellifères, écotoxicologie, administratif des exploitations, qualité des produits de la ruche...

Pour découvrir l'ensemble des missions et actions menées par l'ADA Grand Est en 2025, consultez le [rapport d'activité 2025](#), sur le site web [ada-grand-est.org](http://ada-grand-est.org)



## Un appui aux apiculteurs étendu sur la région Grand Est



## Estimation des pertes de colonies en sortie d'hivernage 2026

Résultats du sondage partagé par l'ADA Grand Est aux apiculteurs de la Région Grand Est

En parallèle de l'enquête nationale de l'ANSES, qui fournira d'ici la fin de l'année des chiffres plus détaillés, l'ADA Grand Est a réalisé un premier sondage destiné à obtenir dès le printemps une estimation des pertes hivernales des apiculteurs de la région.

L'ADA Grand Est remercie les 264 apicultrices et apiculteurs qui ont participé à cette enquête, et dont le taux de participation atteint 15% chez les apiculteurs professionnels (+200 ruches), 9% chez les apiculteurs pluriactifs (50-199 ruches) et 3% chez les apiculteurs de moins de 50 ruches de la région. Leurs réponses nous précisent le devenir de plus de 22 000 ruches hivernées en Grand Est, soit 13% des colonies déclarées en région.

### Une sortie d'hivernage favorable

Le bilan de l'hiver 2025/2026 est globalement positif, avec seulement 8,6% de ruches mortes au printemps et 3% de ruches non-valeurs (ruches encore vivantes au printemps mais devenues bourdonneuses ou trop faibles pour repartir sans intervention de l'apiculteur).

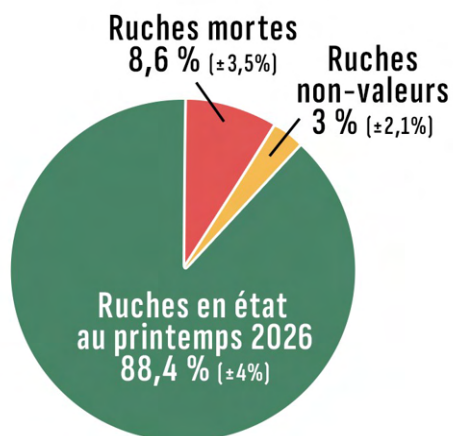
Compte tenu du niveau de participation à l'enquête, la valeur réelle du taux de mortalité en région Grand Est est comprise « entre 5 % et 12 % des ruches hivernées » et celle du taux de ruches non-valeurs est comprise « entre 1 et 5% des ruches hivernées » (intervalles de confiance avec un niveau de confiance de 95 %).

Ce niveau moyen de pertes est inférieur au « 14 % de ruches mortes » constaté en moyenne sur ces 15 dernières années. Cet hiver 2025/2026 se classe ainsi parmi les cinq hivers les plus favorables depuis 2010. A titre de comparaison, les pertes de l'hiver précédent s'élevaient à 31% de ruches mortes.

### Des pertes contrastées entre apiculteurs

40% des participants témoignent de pertes moins importantes que d'habitude, 40% les jugent stables et 20% les considèrent plus importantes, ce qui souligne les différences de situation entre apiculteurs. Ces disparités reflètent la diversité des facteurs qui influencent le devenir des colonies d'abeilles, parmi lesquels l'efficacité du traitement contre le parasite *Varroa*, la disponibilité des ressources en nectar et en pollen à l'automne, la

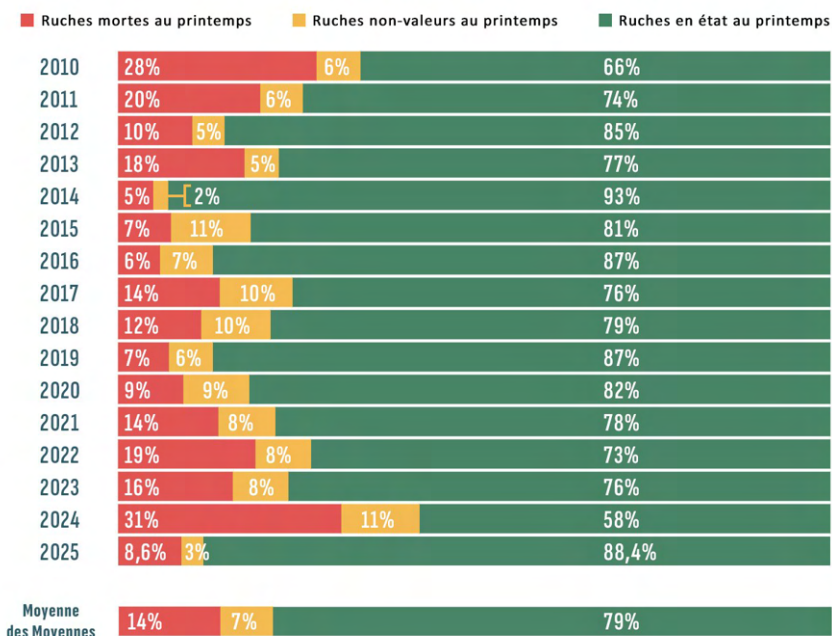
### Estimation pertes hivernales en Grand Est, 2025/2026



Taux moyens déclarés par les participants et intervalles de confiance à 95%

Source : Sondage ADA Grand Est, mars 2026

### Pertes hivernales en Grand Est 2010-2025



Sources : 2010-2019, 2025, ADA Grand Est / 2020-2024, Plateforme ESA

qualité de fécondation des nouvelles reines ou encore la pression du frelon asiatique (*Vespa velutina*), pour ne citer que les principaux<sup>1</sup>. L'ensemble de ces facteurs conditionne la quantité et la qualité des abeilles d'hiver présentes dans la colonie avant l'hivernage.

Même si la portée de l'enquête ne permet pas d'analyser tous ces paramètres indépendamment les uns des autres, plusieurs tendances ressortent :

- Des mortalités qui semblent plus élevées en **Meurthe-et-Moselle** et plus faibles dans la **Marne** et dans le **Haut-Rhin**.

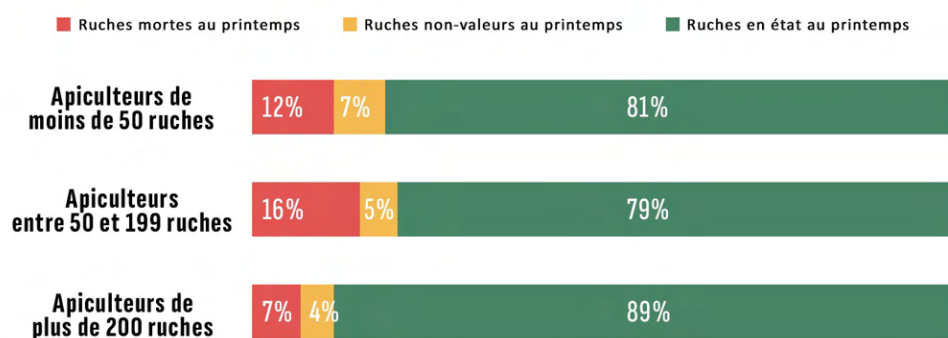
### Pourcentages de ruches mortes en fonction des répondants par département

*Ces valeurs ne peuvent pas être extrapolées à l'ensemble du département, à la suite d'un nombre trop faible de réponses.*

	Participation (en % des apiculteurs déclarés)	Pourcentage de ruches mortes
Marne	8,8%	3,8%
Haut-Rhin	2,2%	4,3%
Vosges	7,8%	7,5%
Meuse	3,3%	7,6%
Meurthe-et-Moselle	2,8%	10,1%
Autres	1,2%	6,9%

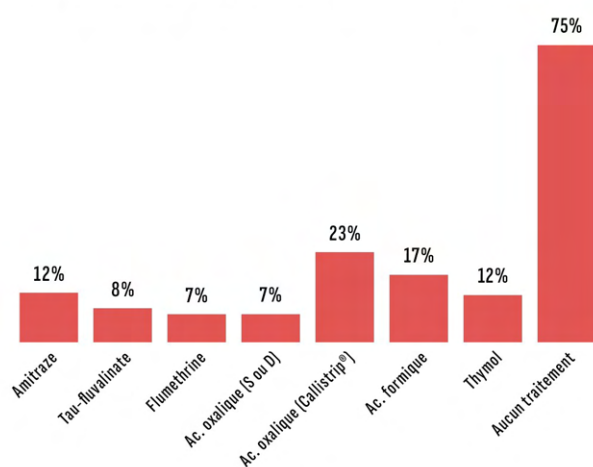
- Sur la base des réponses collectées : des pertes moins importantes chez les apiculteurs de **plus de 200 ruches** que chez les pluriactifs ou les apiculteurs de moins de 50 ruches.
- Des mortalités plus élevées pour les ruches traitées en AMM Bio à l'**acide formique (17%)** ou avec **Callistrip® (23%)** que pour celles traitées avec les médicaments AMM conventionnels ou avec l'acide oxalique (par dégouttement ou par sublimation). Concernant **Callistrip®**, le nouveau médicament à base de lanières d'acide oxalique, il convient de préciser que nous avons pour l'instant un nombre très restreint de retours. Il est préconisé de l'utiliser en l'absence de couvain afin d'en maximiser l'efficacité.
- Nous observons **12% de pertes pour les ruches traitées avec de l'amitraz** (Apivar ou Apitraz), soit un niveau plus élevé que pour les autres médicaments conventionnels. Cette observation fait écho à celle de l'an passé, où les pertes étaient encore plus marquées avec ce médicament, et que nous avons mis en relation avec une baisse progressive de l'efficacité de l'amitraz dans la lutte contre *Varroa*, constaté dans le cadre d'un projet tiers (projet Alternance). Cette année, la tendance est moins prononcée, ce qui suggère une influence moindre du facteur *Varroa* sur les pertes hivernales. Cela confirme également que les pertes hivernales

### Pertes de ruches en fonction du nombre de ruches détenues par l'apiculteur (Grand Est)



<sup>1</sup> Peter Rosenkranz, Pia Aumeier, Bettina Ziegelmann, *Biology and control of Varroa destructor*, Journal of Invertebrate Pathology, 2010

### Pourcentage de ruches mortes au printemps en fonction du médicament utilisé en fin de saison



résultent de plusieurs facteurs cumulatifs et non d'un seul, même si les facteurs liés à la lutte contre *Varroa* figurent parmi les plus influents. En effet l'absence de traitement reste liée aux pertes les plus fortes.

Enfin, à la question : **Selon vous, quelle est la principale cause de mortalité de vos ruches cet hiver ?**

- 21% mentionnent des problèmes de reines
- 20% mentionnent des colonies faibles à l'automne
- 9% mentionnent l'infestation *Varroa*
- 9% mentionnent le frelon asiatique
- 7% indiquent une disponibilité insuffisante des ressources de fin de saison

## Conclusion

Cet hiver 2025-2026 a globalement été favorable aux colonies du Grand Est, avec des pertes estimées entre 5 et 12%, soit un taux de pertes bien plus faibles que l'an dernier de 31% ou de la moyenne décennale de 14%. Cette amélioration s'explique sans doute en partie par une saison 2025 plus favorable aux abeilles, ayant permis de bonnes fécondations de reines ainsi que de bons apports en nectar et en pollen tout au long de la saison.

Concernant la lutte contre *Varroa*, l'influence du type de médicament utilisé semble avoir été moins marquée que les années précédentes. On observe un recul de l'usage des produits AMM à base d'amitraze (utilisé sur 33% des ruches contre plus de 80% lors de

la décennie 2010-2020), au profit de solutions alternatives telles que la fluméthrine (29% des ruches) ou l'acide oxalique (25% des ruches), en lien avec la mise en place d'une alternance des médicaments contre *Varroa*.

Pour terminer, rappelons que la lutte contre *Varroa* ne doit pas se limiter au seul recours aux médicaments de fin de saison.

Il est recommandé de suivre l'infestation *Varroa* tout au long de l'année, afin d'anticiper l'impact du parasite sur les colonies d'abeilles et de mettre en œuvre si besoin des méthodes de lutte complémentaires, comme l'encagement ou l'utilisation de cadre à mâles.

À ce titre, l'ADA Grand Est rappelle à ses adhérents directs la possibilité d'envoyer leurs prélèvements d'abeilles à l'ADA pour bénéficier d'un comptage des varroas présents et de faire le point sur la situation de leurs ruchers dès le début de la saison apicole. Contacter l'ADA pour plus d'informations.

## En savoir plus :

- Conférence ADA Grand Est « [Lutte contre \*Varroa\* : élargir nos champs d'action](#) » (YouTube)
- Guide ITSAP « [Établir sa stratégie de gestion de \*Varroa\*](#) »
- Fiche technique n°2 de l'ADA Grand Est « [Évaluer l'infestation \*Varroa\*](#) »
- [Article sur l'utilisation de cadres à mâles en p.28](#) de ce numéro 65 du Flash'Abeilles

# Transmission de son exploitation apicole

## Informations et témoignages d'apiculteurs en Grand Est

En Grand Est comme dans les autres régions, la transmission des exploitations apicoles représente un enjeu clé pour l'avenir de la filière. Au-delà d'un simple passage de relais, la transmission permet d'anticiper, d'accompagner et de sécuriser les projets de reprise. Elle favorise également l'installation de nouveaux apiculteurs.

### Démographie agricole et apicole

Selon le Recensement Agricole effectué tous les dix ans par le Ministère en charge de l'Agriculture, le secteur agricole français connaît une diminution structurelle marquée, et comptait en 2010, 490 000 exploitations en France, contre 390 000 en 2020 (-20,41 %).

Pour ce qui est de l'apiculture, le nombre d'apiculteurs croît globalement, passant de 4 443 en 2015 à 8 295 en 2025 en Grand Est. Toutefois, des fluctuations notables se produisent : -920 apiculteurs entre 2020 et 2022, et -142 apiculteurs entre 2024 et 2025. Ces deux baisses démographiques peuvent être corrélées aux saisons difficiles de 2021 et 2024 dues à des conditions climatiques défavorables.

Enfin, selon les données apicoles transmises par le Bilan de campagne miel 2024 de FranceAgriMer, près d'un apiculteur sur cinq aurait entre 55 et 64 ans. 960 apiculteurs seraient concernés par un départ en retraite à 65 ans dans les quinze prochaines années, soit 31% des apiculteurs.

Départ à la retraite, changement et aléas climatiques, contraintes sanitaires... assurer la continuité des exploitations est indispensable pour préserver les savoir-faire et le tissu apicole régional.

### Installation ou transmission ?

Démarrer une exploitation implique de bâtir tout un parcours : formation initiale (BPA apicole ou stages), achat de matériel (ruches, extracteurs...), et premières colonies comme base pour augmenter son cheptel. Dans le Grand Est, [les aides à l'installation](#) soutiennent les nouveaux installés, mais les aléas

climatiques et les problématiques liées au *Varroa* peuvent vite mettre en péril des jeunes installés qui doivent gérer ces risques sans avoir beaucoup de recul sur le sujet.

La transmission offre un atout clé : ruchers établis (souvent entre 100 et 500 ruches), clientèle existante et savoir-faire adapté au territoire. Elle exige toutefois une période de tuilage (6-24 mois) pour décoder les pratiques spécifiques (transhumance, traitements *Varroa*...). Elle sécurise la continuité face au *turnover* régional, mais demande un accompagnement précis.

La revue **Réussir Apiculture** proposait dans son **12<sup>e</sup> numéro** un dossier complet sur la transmission d'exploitation : démographie, réglementation, accompagnement, témoignages...

Pour vous abonner à cette revue trimestrielle :

<https://www.reussir.fr/apiculture/>



*[Les informations suivantes sont extraites de ce dossier spécial de la revue Réussir Apiculture.*

*Les articles y ont été rédigés par : Jean-Baptiste Malraux, ADA BFC / Lucile Joanet, ADANA / Camille Gurel, ADA Bretagne / Marine Leschuitta, ADA AURA]*

### Préparer sa transmission

Une transmission se prépare **10 à 5 ans en amont**, entre le projet de cessation d'activité et la transmission effective.

Il faudra d'abord prendre le temps de définir les différents aspects souhaités pour sa transmission d'exploitation : une transmission partielle ou totale,

le devenir du bâtiment, du matériel, le profil du repreneur (stagiaire, salarié, associé, famille...), la durée de tuilage et passation... Discuter avec ses proches ou ses associés pourra aider à identifier le cadre de son projet.

Vient ensuite le temps de s'informer sur ses droits, notamment auprès de la MSA. Pour une transmission, il est important d'anticiper le dépôt de la DICA (Déclaration de cessation d'activité agricole), à effectuer au moins 3 ans avant la cessation prévue. Pour préparer ses démarches administratives et juridiques, l'apiculteur devra par exemple procéder à l'évaluation de l'exploitation, en faire les inventaires et les bilans techniques, économiques et sanitaires. Des structures d'accompagnement existent pour rédiger et engager son projet de transmission sereinement.

La recherche d'un repreneur ou d'une repreneuse demande également du temps. Il est possible de diffuser des annonces, de se faire connaître auprès de porteurs de projets, de participer à des réseaux professionnels ou de solliciter des structures d'accompagnement. Un temps de tuilage est souvent précieux pour transmettre le savoir-faire apicole, expliquer le calendrier des travaux, accompagner la reprise des colonies et répondre aux questions techniques, sanitaires et organisationnelles.

Une transmission réussie repose sur une passation progressive, claire et sécurisée, qui tiendra compte à la fois des aspects humains, techniques, économiques et réglementaires de l'exploitation apicole.

## Structures d'accompagnement

Il existe plusieurs structures destinées à vous accompagner pour l'installation ou la transmission agricole. Ces structures apportent un soutien technique, administratif et humain selon les profils et les besoins. En voici quelques-unes actives en Grand Est :



**ADA Grand Est** (Association pour le Développement de l'Apiculture en Grand Est)

Les ADA régionales offrent un accompagnement technique aux apiculteurs en projet d'installation et aux apiculteurs adhérents. Lors des rendez-vous installation, les conseillers apicoles des ADA peuvent vous apporter de l'information spécifique à la filière apicole, du conseil, une caractérisation de votre exploitation, des estimations et données technico-économiques propre à l'apiculture.

**Site web :** [ada-grand-est.org/](http://ada-grand-est.org/)

**Contact :** [com.ada.grandest@gmail.com](mailto:com.ada.grandest@gmail.com)



**Point Accueil Installation Transmission (PAIT)**

Animés par les Chambres d'Agriculture départementales, les PAIT constituent une **porte d'entrée incontournable**. Ils accueillent, informent et orientent les porteurs de projets de transmission ou d'installation, quel que soit leur profil.

*Information :* à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027, les PAIT deviennent le réseau France Service Agricole. Ce nouveau réseau est en essai dans plusieurs départements du Grand Est (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Marne, Meuse et Haute-Marne).

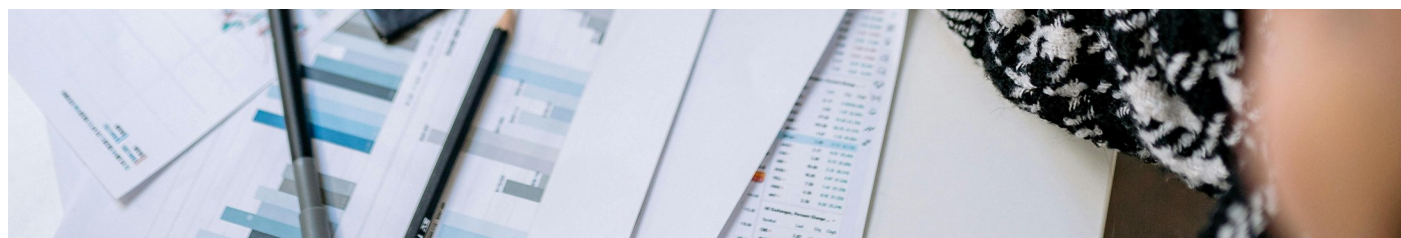
**Site web PAIT :** [grandest.chambres-agriculture.fr/etre-accompagne/installation-transmission](http://grandest.chambres-agriculture.fr/etre-accompagne/installation-transmission)

**Contacts départementaux :** voir la carte des PAIT sur [chambres-agriculture.fr/je-suis-futur-agriculteur/](http://chambres-agriculture.fr/je-suis-futur-agriculteur/)

## Points Info Transmission (PIT)

Également portés par les Chambre d'Agriculture, les PIT sont spécialisés dans la transmission et accompagnent les cédants sur l'anticipation, la recherche de repreneurs, les diagnostics et la préparation de la passation.

**Site web PIT :** [grandest.chambres-agriculture.fr/etre-accompagne/installation-transmission/je-transmets-mon-exploitation](http://grandest.chambres-agriculture.fr/etre-accompagne/installation-transmission/je-transmets-mon-exploitation)





**ARDEAR** (Association Régionale pour le Développement de l'Emploi en Agriculture Rurale)

Le réseau d'associations **ARDEAR**, engagé pour l'agriculture paysanne, propose aussi parmi ses accompagnements un parcours pour l'installation et la transmission, incluant les personnes non issues de milieu agricole et en potentielle reconversion professionnelle. En Grand Est, l'ARDEAR est présente sur 3 antennes à Chaumont, Epinal et Verdun.

Site web ARDEAR : [www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Grand-Est](http://www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Grand-Est)

### Cabinets d'expertise comptable et juridique

De nombreux **cabinets d'expertise comptable, juridique et patrimoniale** spécialisés en agriculture peuvent vous accompagner dans la transmission d'exploitation : valorisation patrimoniale, montage juridique (cession, donation), optimisation fiscale et accompagnement bancaire.

## Outils et dispositifs d'aide

### Accompagnement à l'Installation et à la Transmission en Agriculture (AITA)

Le programme **AITA** est un dispositif national financé par l'État et les régions pour favoriser le renouvellement des générations en agriculture. Géré par les DRAAF, l'AITA soutient l'anticipation des transmissions et accompagne l'installation de nouveaux agriculteurs. Dans le cadre des parcours de transmission, cet accompagnement permet l'accès à

une aide à la transmission, le financement d'une partie du coût des diagnostics des exploitations pour les cédants, le suivi des nouveaux exploitants ou encore le montage du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).

Site web AITA Grand Est : [draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/transmission-installation](http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/transmission-installation)

### Répertoire Départ Installation (RDI)

Le **RDI** est un outil national des Chambres d'Agriculture géré par les **PAIT** et décliné dans chaque département pour faciliter la mise en relation entre un agriculteur qui cherche un successeur ou un associé, et un candidat à l'installation.

Répertoire Départ Installation : [www.repertoireinstallation.com/](http://www.repertoireinstallation.com/)

### Espace-Test Agricoles

Les **Espaces-Test Agricoles** permettent aux porteurs de projets (souvent non-agriculteurs) de **tester en vrai** leur projet agricole pendant 1 à 3 ans, avant de s'installer définitivement. Ils offrent terres, matériel, conseil et cadre juridique sécurisé, via une « couveuse d'activité agricole ». En Grand Est, il existe pour l'heure 3 structures en fonctionnement en Alsace et en Lorraine, et 2 structures en projet en Champagne-Ardenne.

Site web des Espaces-Tests Agricoles : [reneta.fr/](http://reneta.fr/)



## Les apiculteurs du Grand Est témoignent !

L'ADA Grand Est a recueilli le témoignage de plusieurs de ses adhérents ayant tenté l'aventure de la reprise d'une exploitation existante. Nous vous invitons à lire leur témoignage et à apprendre de leur histoire.



### Témoignage de Léo, apiculteur dans les Vosges

“ Dans notre famille, nous sommes apiculteurs depuis cinq générations, autant dire que j'ai grandi avec les abeilles !

En 2013, j'ai commencé à travailler comme salarié sur l'exploitation apicole de mon père, ce qui m'a permis d'apprendre le métier au long cours, de comprendre l'organisation de l'exploitation en profondeur et d'acquérir une solide vision technique de l'activité. J'ai pris des responsabilités de manière progressive.

En 2020, après un BPREA, j'ai fait une demande de DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) pour acheter la moitié de l'exploitation. La seconde moitié a ensuite été reprise par un autre salarié, arrivé en 2014. Ensemble, nous avons créé le GAEC en 2021 et mon père a pris sa retraite tout en restant disponible pour nous appuyer lorsque nous avons besoin de son regard et de son expérience.

#### Les adaptations apportées

On a conservé la base de son travail et sa technique, mais on a fait évoluer plusieurs aspects de son fonctionnement.

Nous conditionnons désormais essentiellement en fûts, alors que mon père faisait beaucoup de

mise en pot, distribuant principalement en GMS et expédiant aux particuliers.

Le temps économisé nous a permis de perfectionner et d'optimiser un grand nombre de pratiques, notamment de développer la sélection et l'élevage que ne réalisait pas mon père.

L'exploitation a toujours été très transhumante, notre association nous permet une réactivité encore plus importante. En ayant chacun sa grue et son camion en autonomie, déplacer jusqu'à 80 ruches chacun devient une formalité. Jusqu'à 160 ruches en une nuit !

Dans notre quotidien, nous essayons d'adapter les pratiques aux évolutions du métier, tout en restant proches de la nature et des miellées. Par exemple, je cherche toujours plus de terrains dans nos différents secteurs, parce qu'il faut savoir s'ajuster aux ressources disponibles et aux conditions de l'année. Nous avons tenté des miellées comme la silphie, la luzerne ou le tournesol.

Nous cherchons aussi à augmenter le nombre de reines renouvelées et à réduire légèrement le nombre de ruches, dans l'idée d'être un peu moins extensifs et davantage réactifs.

Aussi, cela nous permet d'améliorer nos stratégies de lutte contre le varroa.

L'organisation du travail est un enjeu majeur, comme dans de nombreuses exploitations apicoles. En saison, on essaie de préserver nos week-ends, même si ce n'est pas toujours simple. L'objectif, c'est aussi de garder un équilibre de vie, et de peut-être recruter un salarié à terme afin de mieux répartir la charge de travail.

#### **Conseil aux nouveaux installés**

Pour s'installer, il faut être bien accompagné, se former sans cesse et aller voir chez d'autres

apiculteurs comment ils travaillent et quel matériel ils utilisent.

Une installation hors cadre est possible, mais elle est beaucoup plus difficile sans appui solide. Reprendre une exploitation mature est un sérieux atout, le potentiel mellifère du secteur est connu, les itinéraires techniques possibles sont bien identifiés. Il faudra s'assurer que le matériel disponible soit bien compatible avec le projet à long à terme.

Nous avons eu la chance de reprendre une exploitation déjà bien installée et techniquement stable. J'ai pu m'appuyer sur toutes les références laissées par mon père.

#### **Faire évoluer son exploitation en accord avec ses valeurs et son contexte**

Nous veillons dans chacune de nos décisions à respecter au mieux la vitalité naturelle des colonies dont nous prenons soin. C'est essentiel pour moi d'être en cohésion avec mes valeurs, et je crois que c'est ainsi que le cercle vertueux opère.

Année après année, l'apiculture s'adapte aux conditions qui évoluent perpétuellement, l'expérience et les connaissances grandissent, permettant

d'optimiser son itinéraire technique et l'organisation de son travail. J'incarne la 5<sup>e</sup> génération d'adaptation et chaque saison représente un nouveau défi. Il me paraît essentiel de perfectionner sa technique, de connaître en profondeur le potentiel mellifère de sa région au sens large, mais aussi de s'imprégner de la dynamique des colonies et de la nature. Il faut savoir reconnaître les signes qui permettront de prendre les bonnes décisions au bon moment. Mon père m'a enseigné qu'en apiculture, pour être à l'heure il faut toujours être en avance. Et pour être en avance, il faut développer la maîtrise, à défaut de pouvoir être dans le contrôle.

L'époque où les ruches se remplissaient avec une vitalité infinie est malheureusement révolue. Une technique approfondie et une attention de tous les jours est sans doute plus que jamais nécessaire pour une exploitation en bonne santé. L'expérience de nos aïeux est un trésor qu'il faudra intégrer, entretenir et nourrir avec cœur pour s'adapter aux défis de demain, en lien constant avec nos collègues apiculteurs. ”



## Témoignage de Jean, apiculteur, Haut-Rhin

“ Après l’obtention de mon BPREA et un premier stage chez un apiculteur professionnel, j’ai poursuivi ma formation via le dispositif « stage 6 mois » afin de découvrir d’autres modèles d’exploitation, d’abord sur une exploitation avec un plus grand nombre de ruches puis chez un apiculteur en vente directe disposant d’environ 300 ruches... exploitation que j’ai finalement reprise.

Souhaitant anticiper sa retraite et animé par une réelle volonté de transmettre, cet apiculteur m’a proposé un tuilage sur quatre ans. J’ai saisi l’opportunité, bien que cela m’ait fait changer de département. Cette transition progressive m’a permis de monter en compétences en conditions réelles tout en sécurisant la reprise.

J’ai fait le choix de reprendre l’exploitation sans acquérir immédiatement le bâtiment. Cela m’a permis de limiter mon endettement et de poursuivre l’utilisation de cette miellerie en tant que locataire. L’exploitation présente en effet une particularité : elle repose sur une

miellerie collective partagée avec deux autres apiculteurs professionnels, représentant à l’époque 700 à 800 ruches. Ce fonctionnement favorise les échanges techniques et l’ouverture, mais implique aussi des contraintes d’organisation et de cohabitation, notamment en saison.

### Les adaptations apportées

Si je m’inscris dans la continuité de cette exploitation « familiale », j’y ai progressivement apporté des évolutions, notamment en renforçant la mécanisation : camion et grue pour la transhumance, modernisation de la miellerie avec mise en pot depuis le fût et étiqueteuse automatique.

Ces changements ont été réalisés étape par étape, avec l’appui du cédant, qui s’est montré disponible et bienveillant.

L’installation a également été facilitée par l’obtention de la DJA. Lorsque j’ai voulu augmenter légèrement le cheptel, nous avons pris une salariée avec laquelle nous avons largement travaillé sur les traitements Bio. Cependant, je suis revenu à 300 ruches après le départ en retraite du cédant.

Le système économique de l’exploitation est resté inchangé : j’ai repris les marchés, les magasins et le marché de Noël. Quelques magasins se sont progressivement rajoutés.

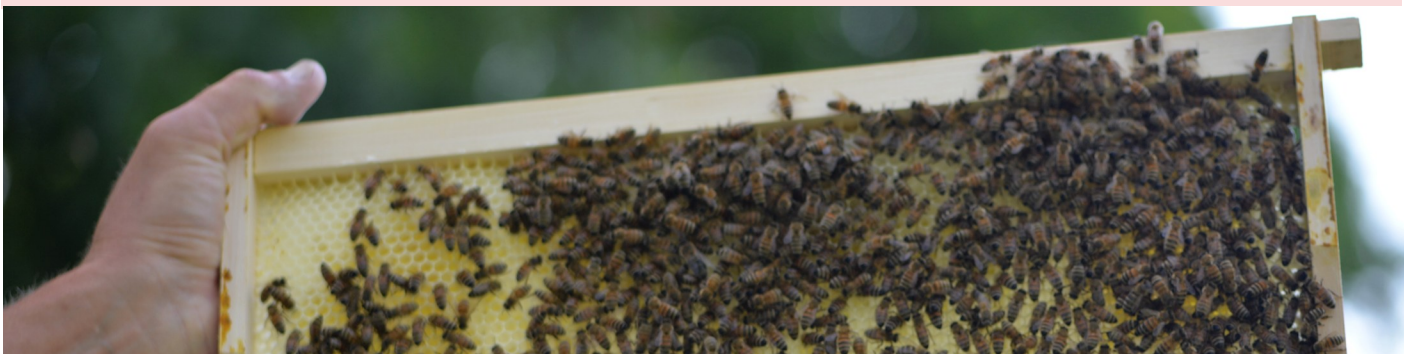
Les premières années n’ont pas été sans difficultés, avec notamment un hiver marqué par de fortes pertes, en lien avec des carences en pollen et des problèmes de fécondation.

Plus globalement, les aléas climatiques, de plus en plus fréquents, imposent aujourd’hui un suivi plus rigoureux et une grande réactivité. Cela a impliqué quelques changements dans les pratiques d’élevage : je crée maintenant les essaïms en introduisant des reines fécondées et plus des cellules pour limiter les échecs de fécondation.

### Conseil aux nouveaux installés

Avec le recul, je recommande la reprise d’exploitation, à condition de trouver une structure adaptée à son projet et un cédant qui veut transmettre. Le tuilage est vraiment intéressant idéalement sur au moins deux saisons.

C’est une solution clé en main : on paie un billet d’entrée, mais on monte beaucoup plus vite dans le train ! ”





## Témoignage d'un apiculteur en Grand Est

“ Plutôt que de reprendre directement l'exploitation familiale de mon père, j'ai choisi de créer la mienne, progressivement.

Dans notre contexte, reprendre aurait impliqué de monter d'abord un GAEC, car mon père n'était pas encore dans une étape de transmission. Puis il aurait fallu dissoudre au moment de son départ en retraite. À l'époque, ce montage m'a paru lourd et peu pertinent.

Nous avons donc avancé en parallèle : pendant qu'il réduisait son activité, j'augmentais la mienne. Cette transition en douceur m'a permis de prendre mon temps, notamment pour étaler les investissements et construire mon propre fonctionnement.

Nous avons beaucoup travaillé en entraide, en particulier pour les transhumances, mais aussi sur l'élevage : mon père m'a énormément transmis, que ce soit en savoir-faire ou en sélection génétique apicole.

Le fait d'avoir deux exploitations distinctes nous a aussi permis de comparer nos pratiques et techniques : itinéraires de transhumances, méthode de conduite...

Même si j'ai créé ma propre structure, je me suis inscrit dans la continuité de son modèle : une petite exploitation orientée vers la production de miel.

Une des principales différences est que j'emploie aujourd'hui des salariés, ce que mon père ne faisait pas. Ce choix m'a également évité de supporter une pression financière trop importante.

Reprendre l'exploitation aurait nécessité des emprunts

conséquents. À la place, j'ai construit mon propre bâtiment et renouvelé une partie du matériel, en combinant reprise et nouveaux investissements.

Le suivi génétique, l'évaluation des colonies et la gestion des cadres à mâles sont un peu plus poussés. Globalement, cette transmission s'est faite sans difficulté, avec l'aide bienveillante de mon père.

### Conseil aux nouveaux installés

Avec le recul, je conseillerais aux enfants d'apiculteurs d'aller voir d'autres exploitations pour s'ouvrir à d'autres façons de travailler, autrement on a rapidement la tête dans le guidon !

Pour ceux qui ne sont pas issus du milieu apicole, je leur conseille de prendre leur temps et de construire progressivement leur cheptel avant de porter seul une exploitation et des investissements lourds. ”

## Perspectives

Ces différents témoignages montrent que chaque transmission est unique, tant par l'histoire des exploitations que par les choix humains, techniques et économiques qui l'accompagnent. Reprendre une exploitation apicole implique nécessairement une phase d'adaptation entre l'existant et le projet du repreneur. Certains choisissent d'investir fortement pour reprendre un outil de production déjà structuré, tandis que d'autres privilégient une évolution plus progressive et plus libre.

Au-delà des parcours individuels, ces transmissions s'inscrivent dans un contexte agricole plus large, marqué par le vieillissement de la population agricole, les effets croissants du changement climatique sur les productions et la volonté de préserver une certaine autonomie alimentaire. Dans ce contexte, accompagner l'installation et la transmission des exploitations apicoles constitue un enjeu majeur pour maintenir une apiculture vivante, diversifiée et ancrée dans les territoires, tout en assurant la transmission des savoir-faire et des outils de production aux générations futures.

# Le retrait du couvain mâle

## Zoom sur une méthode de lutte populationnelle contre *Varroa*

*La lutte contre le parasite *Varroa destructor* constitue un enjeu majeur pour la santé des colonies d'abeilles mellifères. Face à ce défi, il devient de plus en plus nécessaire pour l'apiculteur de combiner différentes stratégies de lutte. Le concept de **lutte intégrée (IPM – Integrated Pest Management)** combine différentes techniques de contrôle, privilégiant d'abord les méthodes non chimiques, comme les **méthodes de lutte populationnelles**, dont le but est de modifier mécaniquement la quantité de couvain au sein des ruches afin de réduire la population de varroas. Cet article est dédié à la **méthode de retrait de couvain mâle**.*

### Principe du piégeage des varroas dans le couvain mâle

**Le couvain de faux-bourçons est de 6 à 12 fois plus infesté par *Varroa* que celui des ouvrières** en raison de ses caractéristiques biologiques : sa larve plus volumineuse et son temps de développement plus long entraînent des visites plus fréquentes des abeilles nourrices ce qui augmente la probabilité d'infestation (Reams *et al.*, 2024).

**Sacrifier une partie du couvain mâle d'une colonie permet de retirer une partie de la population *Varroa*.** Toutefois, l'efficacité repose sur la répétition de l'opération. Un essai mené en Alsace il y a quelques années avait permis d'observer qu'avec quatre découpes de couvain mâle au printemps, l'infestation *Varroa* en fin d'été était réduite d'environ 25%.

Pour faciliter cette pratique, on introduit dans la ruche un cadre-piège, conçu pour offrir un espace favorable à la construction de couvain mâle. Lorsque ce couvain est operculé, le cadre est retiré, puis le couvain est découpé et éliminé. Le cadre est ensuite remplacé immédiatement dans la ruche afin de permettre une nouvelle ponte de mâles et de renouveler l'opération. Intégrée aux visites de printemps et au suivi de l'essaimage, cette méthode n'ajoute qu'une charge de travail limitée.

En outre, la manière dont les abeilles utilisent ce cadre fournit des indications utiles sur l'état de la colonie. Si le cadre est rapidement bâti et pondu, en moins d'une semaine, cela traduit généralement une colonie dynamique, active et en capacité d'investir dans le couvain mâle.



En revanche, si le cadre n'est pas construit, peu ou pas pondu, ou si des cellules royales y apparaissent, cela peut révéler un déséquilibre dans la colonie, une baisse de dynamisme, un problème de reine ou un début de préparation à l'essaimage. Dans ce cas, une visite approfondie s'impose.

Cette technique fait partie des méthodes de **lutte contre Varroa**, mais elle gagne à être intégrée dans une stratégie plus large. Elle contribue à limiter la dynamique du parasite, tout en étant complétée, selon les besoins, par d'autres approches comme les traitements autorisés ou les méthodes populationnelles. L'ADA Grand Est publiera une fiche technique mise à jour avant septembre 2026 sur l'utilisation des **méthodes populationnelles**.

Si vous êtes intéressés de lire des références sur les méthodes de luttés populationnelles, vous pouvez aussi consulter le volet 4 du Guide technique de l'ITSAP « Établir sa Stratégie de Gestion Varroa » - Les méthodes populationnelles.

**Accéder au Guide « Établir sa Stratégie de Gestion Varroa » : [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)**

## Les points essentiels

- **Réaliser au moins 4 découpes par ruche et par an** pour atteindre un effet significatif.
- **Durée nécessaire : 3 à 5 min / ruche** pour réaliser l'ensemble des découpes de l'année, lorsque les manipulations sont intégrées aux visites de printemps et de contrôle de l'essaimage.
- **Cette méthode ne suffit pas à elle seule à contrôler l'infestation Varroa**. Bien qu'elle freine le développement du parasite, des mesures complémentaires demeurent nécessaires (médicament AMM et/ou autres méthodes populationnelles).
- **Ne pas laisser naître ce couvain** au risque de provoquer un effet inverse à celui recherché.
- **La destruction du couvain mâle est autorisée en Apiculture Biologique** à condition qu'elle soit pratiquée dans le cadre d'une lutte contre Varroa.

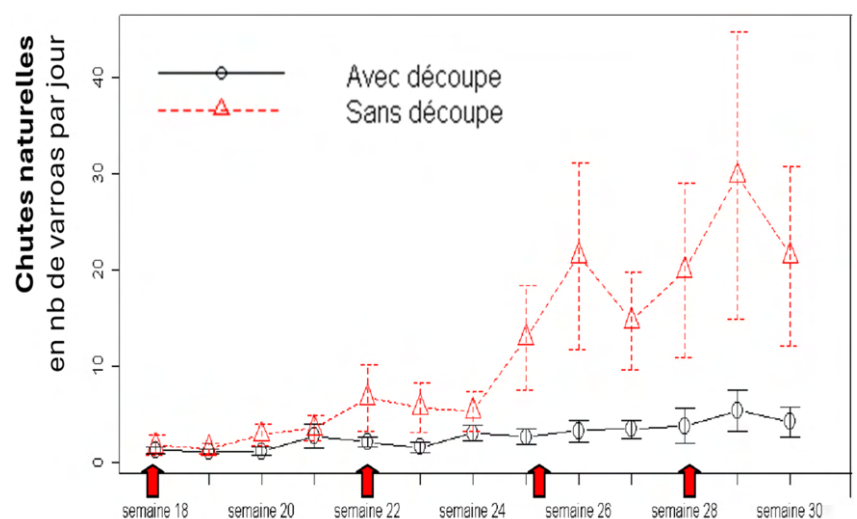
## Résumé des observations au cours de l'essai conduit par l'ADA Alsace en 2010

Deux lots de 14 ruches, équilibrés au début de l'essai, ont été suivies tout au long de la saison apicole. Quatre découpes de couvain mâle ont été réalisées dans le lot « test » et aucune dans le lot « témoin ».

Au cours de la saison apicole, l'évolution des chutes naturelles de varroas, observée grâce à un comptage sur fond de ruche, témoignait d'une progression de l'infestation plus importante dans le lot témoin (cf. figure ci-contre).

Lors du traitement de fin d'été, les ruches du lot témoin comptaient en moyenne 7 459 varroas (cumul des chutes de varroas tout au long du traitement), contre 5 624 dans le lot « avec découpe », soit une réduction d'environ 25% de moins.

Malgré cet effet, le niveau d'infestation restait élevé dans les deux lots, nécessitant un traitement anti-varroa de fin de saison.



Évolution des chutes naturelles de varroas au cours printemps. Les flèches rouges indiquent les découpes de couvain mâle.



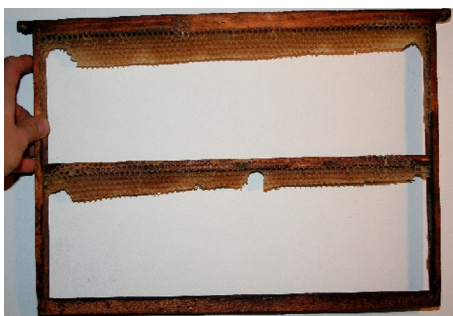
## Fabriquer un cadre-piège

Différentes adaptations sont possibles, le principe étant de laisser une zone vide permettant de laisser les abeilles bâtir d'elles-mêmes. Afin de favoriser la construction de couvain mâle sur votre cadre-piège, il convient d'éliminer les zones de couvain mâles qui peuvent exister ailleurs dans la colonie.

**Pour une ruche Dadant, il suffit de remplacer un cadre de corps par un cadre de hausse.** Les abeilles pourront bâtir sous le bord inférieur du cadre. Si le cadre de hausse est introduit « nu » (sans cire gaufrée), sa partie supérieure pourra aussi être bâtie en mâles (cela est cependant moins probable).



©ADA Grand Est



©ADA Grand Est

**Variante :** Raccourcir la partie supérieure afin qu'elle centralise le miel. La découpe du couvain mâle dans la partie inférieure en sera facilitée.



Photo : origine inconnue

**Un simple cadre vide, non filé, séparé en deux par une latte horizontale.** Chaque zone reçoit une amorce de cire et l'apiculteur découpera l'une et/ou l'autre partie en fonction de la maturité du couvain.

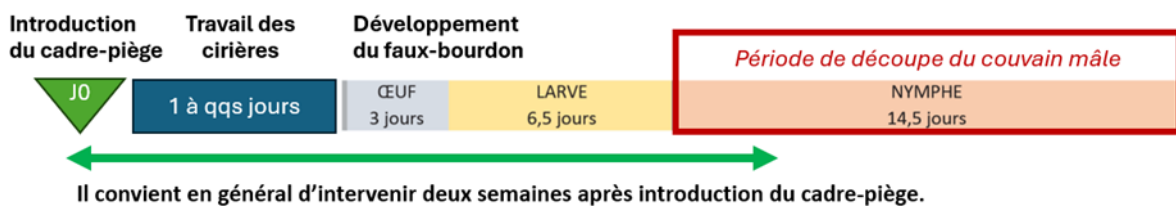


©Le Rucher de la Gandonnière

**Un cadre à jambage** ou un vieux cadre bâti dont **la partie inférieure** a été retirée peut aussi être utilisé.

## Protocole

1. **Introduire le cadre-piège mi-mars / début avril** lorsque les conditions extérieures permettent de relancer l'activité des cirières et des nourrices. Le cadre est introduit en bordure de couvain afin qu'il soit rapidement bâti et pondu.
2. **Éliminer le couvain mâle dès qu'il est operculé** ou majoritairement operculé, en coupant le long de la barrette de bois avec un lève-cadre (voir photo). Il convient en général d'intervenir **entre deux semaines et 24 jours** après introduction du cadre-piège. Il est important de suivre le calendrier pour ne pas louper le retrait du couvain mâle et éviter que ce dernier naisse dans la colonie.
  - ◆ Si le couvain n'est pas encore entièrement operculé mais que vous n'avez pas prévu de revenir sur ce rucher d'ici à l'éclosion, **mieux vaut éliminer l'intégralité du couvain mâle** et recommencer un nouveau cycle.
  - ◆ Vous pouvez aussi **surveillez la vitesse avec lequel le cadre est bâti et pondu** et noter la période d'intervention dans votre agenda : à partir du moment où le cadre est pondu, compter 9 jours pour arriver à l'operculation. Vous disposez alors d'un délai de 14 jours pour agir (avant les naissances), mais autant intervenir dès les premiers jours de l'operculation.
3. Remettre **immédiatement le cadre-piège en place, afin de réaliser un nouveau cycle**. Répétez l'opération aussi souvent que possible jusqu'à fin juin, période à laquelle les abeilles ont tendance à moins bâtir et à moins pondre de mâles. L'objectif est de réaliser 4 cycles par ruche.



4. **Récupérer le couvain mâle afin d'éviter que les varroas ne naissent** et ne réinfestent les colonies voisines. Utiliser un seau ou tout autre contenant muni d'un couvercle, afin d'éviter le pillage. Ce couvain sera brûlé ou fondu rapidement afin d'éviter sa fermentation et que des varroas n'en émergent.



Calendrier de la méthode de retrait de couvain mâle,  
adapté du Guide technique de l'ITSAP « Établir sa stratégie de gestion de Varroa »



## PAROLES D'API PRO

“ Je travaille avec le cadre à mâles depuis 3 ans. Après un test sur la moitié des colonies, j'ai généralisé la pratique malgré une contrainte logistique liée au volume de couvain à traiter. J'utilise des cadres de hausse Hoffmann (Dadant), faciles à identifier. Ils sont placés contre la partition pour simplifier la manipulation. Lors de la visite, après un contrôle rapide de la bâtisse, de la présence de cellules royales, de la reine..., le cadre est secoué dans la ruche puis découpé (possibilité de faire d'une pierre deux coups si on récupère ces abeilles pour faire des essaims). La découpe se fait sur un bidon à fruits de 80 litres. En général je fais deux ruchers avec un bidon, mais j'en prends toujours 2 dans le véhicule.

Le couvain est traité dans une chaudière à cire équipée d'une résistance électrique et d'un système de temporisation (cycle de 4 h). En rentrant au bâtiment, je charge la chaudière en couvain mâle, je remets de l'eau et lance un cycle.

Une couche de sciure est mise dans le fond du tamis pour éviter que des cocons bouchent la sortie de la chaudière. La cire fondue et les cocons sont récupérés le lendemain. Je gratte les cocons tous les deux cycles et les met au compost. La cire est refondue ultérieurement.

Les cadres sont mis en place entre mi-mars et fin mars selon la force des colonies, puis retirés fin juin / début-juillet. Les colonies d'un même rucher ne bâtissant pas à la même vitesse, j'effectue les découpes tous les 15 à 26 jours après la pose du cadre, en traitant l'ensemble des cadres du rucher quel que soit leur stade de développement. Cette organisation me permet de m'adapter au volume de ruches de l'exploitation et de conserver de la souplesse dans le planning, notamment en période de récolte de colza. J'accepte en contrepartie le risque limité de voir naître quelques mâles dans certaines colonies. ”

**Julien Nageleisen,**  
*Apiculteur professionnel dans les Vosges*



## Références

ITSAP. « Établir sa stratégie de gestion de Varroa. Volet 4 : les méthodes populationnelles. » Guide Technique. (Juillet 2024).

Disponible en ligne : [https://di2nnlahtcu9d.cloudfront.net/2024\\_itsap\\_fiches\\_varroa\\_digitales\\_2\\_4b3d9272d7.pdf?updated\\_at=2024-10-31T05:57:02.818Z](https://di2nnlahtcu9d.cloudfront.net/2024_itsap_fiches_varroa_digitales_2_4b3d9272d7.pdf?updated_at=2024-10-31T05:57:02.818Z)

Reams, Taylor, Olav Rueppell, and Juliana Rangel. "Honey Bee ( Apis Mellifera ) Nurse Bee Visitation of Worker and Drone Larvae Increases *Varroa Destructor* Mite Cell Invasion." *Journal of Insect Science* 24, no. 3 (2024): 16.  
<https://doi.org/10.1093/jisesa/ieae044>.

Rosenkranz, Peter, Pia Aumeier, and Bettina Ziegelmann. "Biology and Control of *Varroa Destructor*." *Journal of Invertebrate Pathology* 103 (January 2010): S96–119.  
<https://doi.org/10.1016/j.jip.2009.07.016>

# CocoBees : projet collectif entre Apiculteurs et Agriculteurs

## Étude sur l'amélioration des paysages agricoles en faveur des pollinisateurs

*Le projet CocoBees est un projet porté par Fermes Leader qui a pour but de favoriser les échanges entre apiculteurs et agriculteurs pour mieux prendre en compte la santé des pollinisateurs dans les pratiques agricoles en grandes cultures.*

Il s'agit d'un projet multipartenaire qui réunit trois coopératives agricoles (EMC2, CAC68 et 110 Bourgogne) pour leur expertise agronomique, l'ITSAP - Institut de l'abeille - pour la coordination scientifique et technique, des lycées agricoles pour le transfert de connaissances et l'animation pédagogique, la plateforme expérimentale Openfield et des structures partenaires de prestations dont l'ADA Bourgogne Franche-Comté et l'ADA Grand Est.

Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire via le Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural (CASDAR).

### Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Favoriser les échanges sociaux et techniques entre apiculteurs et agriculteurs ;
- Étudier et suivre des colonies d'abeilles mellifères sur un rucher expérimental ;
- Étudier les ressources alimentaires disponibles à l'année et recenser les pratiques agricoles du territoire ;
- Acquérir des données pour construire un indicateur de santé des abeilles ;
- Identifier, tester et déployer des pratiques bénéfiques pour les insectes pollinisateurs ;
- Animer un groupe local d'agriculteurs et d'apiculteurs.

### Quelques actions en Grand Est

#### Implantation de bandes fleuries

Des bandes fleuries ont été implantées à proximité des parcelles cultivées et des quatre ruchers expérimentaux du projet, dont le rucher expérimental de la CAC68 en Alsace fait partie. Elles sont un refuge pour les pollinisateurs

sauvages et une source précieuse de nourriture. L'objectif de cette expérimentation est d'évaluer leur efficacité et guider les agriculteurs dans leur mise en place.

Tout au long de la saison, les techniciens procèdent à différents relevés, observent notamment le recouvrement et notent les espèces végétales qui ont fleuries.

### Qu'est-ce qu'une bande fleurie ?

On appelle bande fleurie, un couvert linéaire végétalisé d'au moins 5 mètres de large composé en partie de plantes à fleurs. Comme pour les bandes enherbées, la mise en place de bandes fleuries peut avoir de multiples intérêts selon leur positionnement et les caractéristiques de la flore présente : améliorer la qualité de l'eau, limiter l'érosion du sol et abriter des arthropodes auxiliaires. L'atout principal de ce dispositif est d'attirer les insectes pollinisateurs.

Source : <https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/implanter-des-bandes-fleuries-pour-les-auxiliaires-et-pollinisateurs>



*Une bande fleurie semée en avril, photos prises le 16 septembre par CAC68*

## Suivi des insectes pollinisateurs

Sur ces bandes fleuries, les techniciens s'intéressent également à la présence des insectes : lesquels sont présents, en quelle proportion et sur quelles fleurs ?

La quantité et la diversité des insectes pollinisateurs présents dépend de chaque bande fleurie. La diversité d'insectes pollinisateurs est plus grande là où la diversité et le nombre de fleurs est la plus importante. En 2025, en Alsace, sur les bandes présentant une meilleure densité de floraison, on pouvait observer : des papillons, des syrphes, des abeilles sauvages, des bourdons et des abeilles mellifères.

Sur d'autres bandes fleuries, moins denses, les pollinisateurs ont principalement visité des espèces végétales spontanées, comme le chardon ou la linaira commune. Les insectes sont moins nombreux et en termes de diversité, les abeilles sauvages se font plus rares.

## Suivi des colonies d'abeilles mellifères

Le suivi des colonies est réalisé par les techniciens formés par les ADAs ou bien les ADA elles-mêmes. La dynamique des colonies est étudiée en début et fin d'expérimentation avec la méthode du ColEval. La pression parasitaire est également estimée par lavage d'abeilles (méthode Vp100).

**ColEval** : outil d'appréciation rapide de l'état d'une colonie. Permet d'estimer via une proportion relative le nombre d'abeilles, et de cellules de couvain (fermé ou ouvert).

**Vp100** : méthode de calcul qui mesure le nombre de varroas phorétiques dans les colonies d'abeilles. Permet d'estimer leur infestation.

## Origine botanique du pollen

Le pollen rapporté à la ruche par les abeilles a été récolté chaque semaine, du 8 avril au 25 octobre 2024, et du 31 mars au 31 octobre 2025 sur le rucher expérimental de la CAC68.

**Printemps** : En 2024, le bol pollinique printanier est principalement composé de pollen de colza avec le soutien de quelques fruitiers. En 2025, on retrouve beaucoup moins de pollen de colza, ce qui s'explique notamment par l'assolement : le rucher

n'est pas entouré de champs de colza cette année. On y trouve en revanche une belle proportion de pollen de fruitiers, principalement de cerisier, que les abeilles sont allées chercher pour compenser le manque de pollen de colza. Le pollen d'arbres fruitiers est un pollen riche, bienvenu en début de saison pour dynamiser les colonies.



Trappe à pollen, Projet CocoBees, 2024

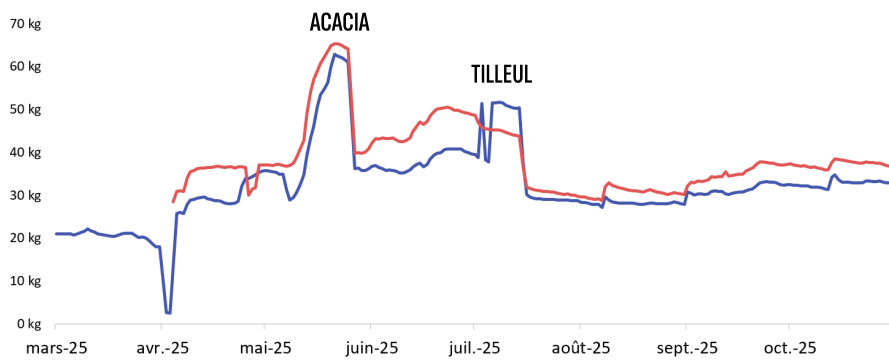
**Début d'été** : Le pollen collecté de mai à la mi-juin provient principalement du Cornouiller sanguin mais aussi d'espèces semi-naturelles herbacées (trèfle, pissenlit, plantain) et d'espèces semi-naturelles ligneuses comme les ronces ou le troène. On observe tout de même du pollen de châtaigner, en plus grande proportion en 2024 qu'en 2025. En 2025, deux essences sont absentes en pollen : l'acacia et le tilleul. Cela s'explique par de fortes miellées d'acacia, tilleul et châtaignier, qui ont bien occupé les butineuses, qui n'ont cherché que peu de pollen en ce début d'été pour se concentrer sur la collecte de nectar.

**Milieu d'été** : En 2024 et 2025 on retrouve principalement du pollen de maïs, complété par du pollen de tournesol, de plantes herbacées (reine des prés, trèfle) et ligneuses. Le pollen de maïs a une



Pollen récolté, Projet CocoBees, 2024

## Évolution du poids des ruches suivies de mars à octobre 2025 en Alsace



faible valeur nutritive pour les abeilles, mais il peut devenir une ressource de substitution lorsqu'il y a peu d'autres pollens disponibles.

**Fin d'été :** La fin d'été marque une période de creux, appelée aussi période de disette, en pollen comme en nectar. Le lierre peut remplir jusqu'à 100% du bol pollinique en septembre puis on observe sur fin-septembre et octobre des pollens de sarrasin, radis, moutarde qui occupent l'ensemble du pol pollinique et proviennent des couverts végétaux semés par les agriculteurs.

De manière générale, la quantité de pollen récolté en 2025 a été beaucoup plus faible qu'en 2024. L'année 2024, bien que pauvre en miel a quand même permis aux abeilles de se procurer du pollen en quantité pour entretenir la colonie et nourrir les larves. À l'inverse, en 2025, le climat propice à différentes miellées a bien occupé les butineuses, reléguant la récolte de pollen au second plan.

### Évolution du poids des ruches

L'évolution de la prise de poids des ruches est évaluée grâce à des balances connectées, dont un graphique est présenté ci-dessus. On y observe deux périodes de prises de poids, qui correspondent à la miellée d'acacia et la miellée de tilleul.

### Analyses toxicologiques du pollen de trappe

Les analyses toxicologiques sont réalisées sur différentes matrices apicoles : abeilles, pollen et miel. Il existe un outil qui permet d'évaluer selon



différents facteurs la toxicité d'une molécule vis-à-vis des abeilles :  
**ToxibeEs.**

Cet outil a été créé en partenariat avec des agriculteurs et apiculteurs de l'association Beefriendly à la recherche d'informations concernant la toxicité des traitements effectués et d'alternatives de molécules moins toxiques pour les pollinisateurs.

Un Toxicode (A, B, C, D, E) est calculé sur la base d'indicateurs de danger et de comportement dans l'environnement afin d'estimer le risque pour les abeilles (**risque = danger x exposition**)

#### Indicateurs de danger

- Toxicité aiguë par absorption orale
- Toxicité aiguë par contact
- Toxicité chronique ou effets sublétaux
- Synergie de toxicité

#### Indicateurs de comportement dans l'environnement

- Systémie
- Solubilité dans l'eau
- Dégradation dans le sol
- Dégradation par hydrolyse
- Dégradation par photolyse
- Bioconcentration

ToxibeEs présente également des molécules alternatives, et permet de situer et comparer une molécule par rapport aux autres en fonction de leur différents facteurs de toxicité.

### Perspectives 2026

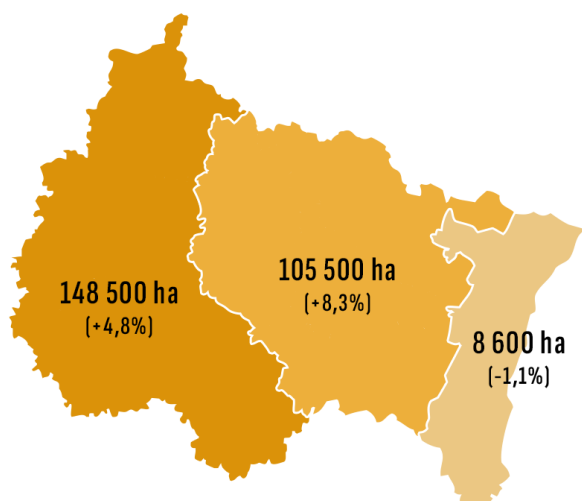
L'année 2026 sera la dernière année du projet CocoBees. Elle permettra de comparer les résultats obtenus sur les 3 dernières années et de présenter les premières conclusions du projet. Les animations seront principalement dédiées à la présentation des résultats et la co-construction entre agriculteurs et apiculteurs. Un jeu sérieux proposé par l'ITSAP sera également proposé afin d'échanger sur les différents points de vue apicoles et agricoles.

# Projet Résapi sur la miellée de colza

## Tout savoir sur la culture du Colza et les risques associés

La culture de colza est présente sur une large partie du territoire français. En 2026, les estimations au 1<sup>er</sup> février portent le colza à 1 372 000 ha, soit 8% de plus qu'en 2025 (Agreste, 2026).

Le Centre Val-de-Loire et le Grand Est sont les deux régions les plus productrices de colza en France avec 270 500 ha et 262 600 ha respectivement.



Superficie de colza cultivée en 2026 et évolution depuis 2025

Source : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/IraGcu2616/detail/>

## Un projet national Résapi



Cette année 2026, le réseau Résapi s'est mobilisé autour d'un projet visant à produire des supports techniques sur la culture du colza, son importance pour le développement des colonies et la production de miel ainsi que sur les risques toxicologiques associés à cette culture.

Ce projet a vu le jour grâce au financement d'InterApi et à l'engagement de l'ITSAP et de plusieurs ADA partenaires : ADA Pays de la Loire, ADA Nouvelle Aquitaine, ADAPIC, ADA Bourgogne-Franche-Comté, ADA Auvergne-Rhône-Alpes, ADA Bretagne et ADA Grand Est.

Différents outils ont été développés dans ce projet afin de rassembler apiculteurs et agriculteurs autour d'une culture aux multiples intérêts.

## Webinaire « Le colza : du miel à la graine »

Ce webinaire a eu lieu le 17 mars 2026 et a regroupé plus de 100 participants : apiculteurs, conseillers agricoles, chercheurs du monde agricole (ANSES, INRAE, InVivo), organismes apicoles (FFAP, InterApi, ADA)... Plusieurs aspects y ont été abordés :

**David Dordor**, apiculteur professionnel, a introduit le webinaire en présentant l'importance de la miellée de colza pour son activité apicole et les particularités du miel de colza sur le plan technique comme économique ;

**Philippe Lannuzel** (Chambre d'Agriculture de Bretagne), a présenté l'itinéraire cultural du colza et ses intérêts agricoles avec un cas pratique centré sur la Bretagne ;

**Stan Chabert** (INRAE), a présenté ses travaux autour de la nectarification du colza et les facteurs de miellée ;

**Cyril Vidau** (ITSAP) et **Marion Guinemer** (ADA AURA), ont présenté les différents risques toxicologiques associés à la miellée de colza et les solutions et réactions à avoir pour protéger les abeilles face à ces risques ;

**Nicolas Cerutti** (Terres Innovia), a présenté les nouvelles initiatives collectives pour la réduction des traitements, notamment via le projet Concerto.

Un replay du webinaire est disponible sur la [chaîne YouTube d'ADA France](#) : « Le colza : du miel à la graine ».



## Une fiche technique

Une fiche complète conciliant les intérêts agricoles et apicoles de la culture de colza a également été produite. Elle reprend le cycle de vie du colza, sa pollinisation et les intérêts apicoles comme le pollen ou les paramètres de miellée.

Elle aborde également les risques toxicologiques liés à la culture de colza et des solutions pour limiter ces risques en période de floraison.

Cette fiche est disponible en libre accès sur le [site internet d'ADA France](#).



## L'Info'Floraison - newsletter

Enfin, les ADA partenaires ont partagé à leurs apiculteurs adhérents des informations au fil de la floraison du colza en région ! À ce titre, 5 bulletins d'Info'Floraison ont été envoyés en Région Grand Est retraçant l'évolution des parcelles de colza en Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.

Ces bulletins d'information prévenaient également les apiculteurs des risques que les butineuses peuvent rencontrer sur les parcelles de colza ou aux alentours, de l'apparition des premières fleurs à la chute des premiers pétales.



Photo : Champs de Colza, ADAPIC

## La réglementation en apiculture

Un guide complet sur les déclarations et réglementations obligatoires pour l'apiculteur

Le document « La Réglementation en Apiculture » est le résultat d'un travail collaboratif entre l'ADA Île-de-France et l'ADA Grand Est. C'est un guide complet et pratique, pensé pour accompagner les apiculteurs dans leurs démarches quotidiennes et leur mise en conformité.

Rédigé en 2025, il rassemble en un même document les principales informations réglementaires relatives à la filière apicole. Il reprend certaines informations d'un document national plus exhaustif : « [Se lancer dans l'apiculture professionnelle](#) », fruit de la collaboration entre les ADA régionales, l'ITSAP, le GPGR, l'ANERCEA, et ADA France, disponible à l'achat via le site ADA France.

Le guide « La Réglementation en Apiculture » offre des repères clairs sur le statut social, fiscal et juridique de l'exploitation apicole, ainsi que sur les obligations liées à la déclaration des ruches, au numéro SIRET et à la transhumance. Il détaille aussi les règles d'étiquetage du miel et des produits de la ruche, les exigences de traçabilité, le registre d'élevage, le cahier de miellerie, ainsi que les démarches sanitaires à connaître. Enfin, il aborde les signes officiels de qualité comme l'AB, l'AOP ou l'IGP, pour mieux valoriser les produits apicoles.

Le guide « La Réglementation en Apiculture » est disponible auprès de l'ADA Île-de-France et de l'ADA Grand Est.

Il est accessible gratuitement pour les adhérents, et proposé à la vente pour les non-adhérents.

N'hésitez pas à contacter votre ADA pour plus d'information.



## Découvrez la revue Réussir Apiculture

**Réussir Apiculture** est une revue technique de référence pour les apicultrices et apiculteurs. Elle est conçue chaque trimestre par les ingénieurs apicoles et les apiculteurs professionnels du réseau Résapi qui englobe les ADA régionales, ADA France et l'ITSAP – Institut de l'abeille.

Pour un abonnement annuel de 50 €, les lecteurs reçoivent 4 numéros de contenus riches, sans publicité, pratiques et fiables sur les grands enjeux du métier, de la réglementation à la gestion du rucher.

Le prochain numéro paraîtra en **juin 2026** et proposera un dossier complet sur la **Transhumance**, composé notamment du témoignage de quatre apiculteurs transhumants qui partagent leur expérience, leurs choix techniques et leurs stratégies d'adaptation sur le terrain. Il sera complété par l'éclairage de Serge Zaka, qui explique concrètement ce que le changement climatique modifie pour les abeilles et pour les apiculteurs.

Pour en savoir plus et pour vous abonner à la revue Réussir Apiculture, rendez-vous sur [www.adafrance.org/reussir-apiculture/](http://www.adafrance.org/reussir-apiculture/)

# Playlist : les webinaires et podcasts du réseau ADA-ITSAP

Une quantité de contenus audiovisuels produits et diffusés en accès libre chaque année

Le Réseau Résapi (ADA-ITSAP) ses salariés, ainsi que ses partenaires collaborateurs, produisent et diffusent des **webinaires** et **conférences** en accès libre tout au long de l'année. Qu'elles soient organisées individuellement par chaque structure ou en collaboration via Résapi, vous trouverez sur leurs différentes **chaînes YouTube** ou de **Podcast** divers contenus audiovisuels sur l'apiculture.

Résultats de recherche, informations techniques, outils pratiques, retours d'expérience utiles aux apiculteurs... Vous trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive de vidéos à regarder ou écouter cette saison :



**LUTTE CONTRE VARROA ÉLARGIR NOS CHAMPS D'ACTION**  
Marjorie TONNELIER et Alexis BALLIS  
ADA Grand Est

Retrouvez toutes les rediffusions des conférences des **Rencontres Sanitaires Apicoles** sur la chaîne YouTube de l'ADA Grand-Est

**LIEN : [YouTube ADA Grand Est](#)**



**Production et vente d'hydromel Quelle réglementation ?**  
Présenté par Adrien CHARTIN, ADA Pays de la Loire  
Animé par Camille LAURENT, ADA Occitanie et Mathilde MALEVIC, ADAP

Organisés en février et mars 2026 par Résapi, les **Web'Admin** offrent 4 webinaires sur la réglementation et l'administratif des exploitations

**LIEN : [YouTube ADA France](#)**



**Web'élevage 6**  
Maîtriser la voie mâle : insémination et conservation du sperme de mâle.  
14 février 2025  
Bernard Sauvager, Benjamin Basso, Jakob Wegener, Laurent Gauthier et Raül Guillén

Également organisés par Résapi, les **Web'Élevage** réunissent 17 webinaires sur l'élevage et la sélection

**LIEN : [YouTube ADA Occitanie](#)**



**Résistance Varroa : état des lieux en Grand-Est & suivi des évolutions sur 3 ans**

Retrouvez toutes les rediffusions des visio-conférences organisés par Résapi lors de son dernier **Séminaire Scientifique et Technique**

**LIEN : [YouTube ADA France](#)**



**Qualité du miel**  
Les analyses passées au cr.

L'UMT PrADE, partenariat entre des organismes de recherche publique, organise régulièrement les **Jeu d'ETTAP**, rediffusés sur YouTube

**LIEN : [YouTube Jeudis d'ETTAP](#)**



**Lutter contre le frelon asiatique**

La chaîne YouTube de l'ITSAP regorge de vidéos. Vous y trouverez notamment le colloque en ligne **"Lutter contre le frelon asiatique"**

**LIEN : [YouTube ITSAP](#)**

*Vous trouverez également de nombreuses vidéos sur les pages YouTube des différentes structures composant le réseau Résapi, notamment sur les chaînes de l'ADA Pays de la Loire, l'ADA Occitanie, l'ADA AURA, du GIE Elevages ADA Bretagne, ou du GPGR.*

## Les Podcasts à suivre !

Certaines structures proposent également leur podcast, autre format audiovisuel, pratique à écouter au rucher !



Piqué d'Apiculture est le podcast de l'ITSAP. Il propose des entretiens entre les scientifiques de l'institut de l'abeille et les apiculteurs et apicultrices.  
**Écouter sur [radio.fr/podcast](http://radio.fr/podcast)**



L'Onde Essaimeuse est le podcast de l'ADA AURA. Il propose des récits de vies d'apiculteurs et d'apicultrices professionnelles.  
**Écouter sur [audioblog.arterradio.com](http://audioblog.arterradio.com)**

## Affichage de la proportion des miels importés

<https://www.eurofins.de/food-analysis/food-news/food-testing-news/origin-labelling-for-honey/>

Depuis janvier 2024, le Parlement Européen et les pays de l'Union européenne ont convenu d'indiquer le pourcentage de miel provenant de chaque pays sur le contenant des miels importés. Les mentions telles que « Mélange de miels provenant de l'UE et de pays tiers » ne sont plus autorisés. Les pays d'origine des mélanges de miels doivent être indiqués sur l'étiquette par ordre décroissant, avec le pourcentage d'origine de chaque pays. Une marge de tolérance de 5% s'applique aux mélanges. La directive doit être transposée dans le droit national en décembre 2025 et être appliquée à partir du 14 juin 2026.

**Consulter la directive :** <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32024L1438>

## Fiche technique Résapi : Focus sur les kilomètres et charges carburant

[https://di2nnlahtcu9d.cloudfront.net/References\\_technico\\_eco\\_carburant\\_2026\\_VF\\_3\\_cb301af95a.pdf?updated\\_at=2026-05-13T09:26:51.304Z](https://di2nnlahtcu9d.cloudfront.net/References_technico_eco_carburant_2026_VF_3_cb301af95a.pdf?updated_at=2026-05-13T09:26:51.304Z)

Dans le contexte de hausse des prix des carburants depuis mars 2026, Chloé Juge (ADA AURA) et Constance Béri (ITSAP) ont réalisé un focus sur les références technico-économique liées aux kilomètres parcourus et aux charges de carburants pour les exploitations apicoles professionnelles.

## Nouvel épisode du podcast Piqué d'Apiculture : qualité du miel

<https://smartlink.ausha.co/pique-d-apiculture/la-qualite-du-miel>

A travers deux échanges avec des professionnels des questions sur la qualité du miel et des produits de la ruche, Cécile Ferrus (ITSAP) évoque différents aspects de cette thématique : réglementation, pratiques apicoles, analyses des miels et problématiques associées.

## Contamination chimique des cires d'abeille : rapport de l'ANSES

[https://theconversation.com/la-contamination-chimique-des-cires-dabeille-un-probleme-sanitaire-qui-passe-sous-les-radars-279049?utm\\_medium=article\\_clipboard\\_share&utm\\_source=theconversation.com](https://theconversation.com/la-contamination-chimique-des-cires-dabeille-un-probleme-sanitaire-qui-passe-sous-les-radars-279049?utm_medium=article_clipboard_share&utm_source=theconversation.com)

Julie Chiron, chef de projet en évaluation des risques à l'Anses, vulgarise le dernier rapport de l'Anses étudiant la contamination chimique des cires et rappelle les bonnes pratiques vis à vis de leur réutilisation.

**Lire le rapport complet de l'Anses :** <https://www.anses.fr/system/files/SABA2022-AUTO-0050-RA.pdf>

## Lancement de Positoxire : outil de comparaison des cires

<https://appli.itsap.asso.fr/app/16-positoxire>

La qualité de la cire est une préoccupation croissante pour les apiculteurs. Bien qu'il soit possible de réaliser des analyses spécifiques pour évaluer ces paramètres, l'interprétation des résultats reste toutefois complexe. Grâce à cet outil, développé par l'ITSAP, votre cire est positionnée par rapport aux autres cires analysées compte tenue de l'indicateur de risque, le nombre de substances et la concentration totale. La base de données de référence regroupe des résultats de 570 analyses de feuilles de cire gaufrée obtenues à grâce à différentes campagnes d'échantillonnage en France entre 2021 et 2024, notamment via le projet CIMEQA (2021-2023) dont l'ADA Grand Est a fait partie.

Aucune des informations saisies n'est collectée ni prise en compte pour alimenter l'outil.

**Lire l'article de l'ITSAP sur le lancement de l'outil :** <https://itsap.asso.fr/articles/positoxire-un-nouvel-outil-pour-mieux-apprehender-la-qualite-toxicologique-de-la-cire>

# Financeurs de l'ADA Grand Est



# Partenaires

Tout au long de l'année, l'ADA Grand Est collabore avec :



Fédération Nationale du Réseau de Développement Apicole



**GDS**  
Grand-Est Section Apicole

**gtv** Grand Est  
Groupement Technique Vétérinaire



CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE



# Apicultrices et apiculteurs, MERCI !

L'ADA Grand Est remercie ses adhérent·es et tous les apiculteurs et apicultrices du Grand Est qui prennent part à nos actions et événements tout au long de l'année. Merci pour votre confiance et votre engagement envers une apiculture durable et de qualité, qui contribue non seulement à la préservation de l'abeille, de notre environnement, mais aussi à la production d'un miel d'exception qui fait la fierté de la région Grand Est.



Association pour le développement de l'Apiculture en Grand Est  
Chambre d'Agriculture Alsace  
2 rue de Rome  
67 300 Schiltigheim



com.ada.grandest@gmail.com

**Marjorie TONNELIER**

Directrice

**Alexis BALLIS**

Conseiller Apicole

**Juliette PAUTAS**

Chargée de mission apicole et ressources mellifères



www.ada-grand-est.org/

**Margaux DOS SANTOS**

Responsable Communication



# FLASH Abeilles



Bulletin réalisé par l'ADA Grand Est

Avec le soutien de :

